

# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

## ABONNEMENTS

Rhône et Départ <sup>ts</sup> limitrophes, un an	6 fr.
Autres Départements, un an	6 50
Etranger, un an	8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau  
du Journal

## ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés	
Par Série de 30 abonnements	4 5 »
— 40 —	4 0
— 50 —	3 50
— 100 —	3 »

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

## HIPPISME



### ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

(FOX HOUNDS)

Drag du dimanche, 8 janvier.

Beau temps, mais beaucoup de vent sur les plateaux.

Le départ a eu lieu au-dessus de Civrieux, dans une des plus belles régions des environs de Lyon; le terrain, très accidenté, augmentait les difficultés de la chasse.

En passant à Dommartin, M. Servant, qui était à l'entrée de sa propriété a gracieusement offert un vin d'honneur à tous les chasseurs.

Le renard, lâché le long de l'ancienne propriété de Mme Fleurdelix, s'est fait prendre dans les bois des environs, après un rush de 20 minutes.

Master of hounds : comte de Chabannes.

Les honneurs à Mme Balay.

Présents : marquis et marquise de Bridieu, M. et Mme Perret, M. et Mme Balay, M. et Mme Duplan, commandant de la Rochère, capitaines de Laveaucoupet et de Lafont; lieutenants de Ligonès, de Valence, de Cordon, Charron, de Laverteville; MM. Damour, L. Gillet, P. Gillet, L. Cottin, Duplan, Balay, Aynard, Schulz, etc.

**Dimanche 15 janvier. — Rendez-vous : Entrée Ouest de Vaulx-en-Velin à 2 heures. — Retour : Ferme de la Bertaudière.**

## LES COURSES

### Courses de Marseille

Deuxième journée. — Jeudi, 5 janvier.

Le mistral, qui faisait encore rage la veille avait disparu comme par enchantement, jeudi et la deuxième journée du meeting a été favorisée par une température délicieuse; aussi, un public considérable, pour un jour de semaine, assistait aux courses : public local surtout, car bien peu de sportsmen pari-

siens on fait le déplacement. On se réserve pour Nice, probablement.

Le betting a été très peu animé, presque nul, M. Menu, le commissaire spécial ayant, au début de la réunion, informé les donneurs qu'il ne tolérerait pas leurs opérations; c'est la réclame officielle pour le mutuel, et l'on s'explique le désir des commissaires; mais il est incompatible avec les installations absolument insuffisantes de la Société des courses et surtout avec le système par trop rudimentaire qu'elle emploie encore.

La partie technique a été très intéressante et les résultats ont été réguliers dans leur ensemble; les chutes ont été nombreuses, mais sans gravité tout au moins pour les cavaliers; seule, la pouliche Ma Chère, tombée à la dernière haie, dans le Prix du Pharo, s'est donné une grave lésion des reins et devra vraisemblablement être abattue.

Le Military a été très brillamment enlevé par Chanson, montée par son propriétaire, le lieutenant de Valence de Marbot, battant Tic-Tac et Etoile Polaire.

Dans le Prix du Frioul, Exquise beaucoup mieux soutenue que l'Aurore II, a eu raison de cette dernière et de Kabyle, finissant très près.

Saint-Vrain a constamment dominé ses adversaires du Prix de la Société des Steeple-Chases; seule Porcelaine lui a opposé une assez sérieuse résistance, mais sans pouvoir empêcher le poulain de M. Ledat, de gagner facilement.

Mirliton II a enlevé en bonpoulain le Prix du Pharo sur Protocole et Rectitude, qui a fini très fort et dans un style qui ne manquera pas d'attirer l'attention sur elle dans la grande épreuve de dimanche.

**Prix des Violettes.** — 1. Chanson, 10/1, à M. de Marbot (le propriétaire); 2. Tic-Tac, 10/1 (M. Bonnel); 3. Etoile Polaire, 2/1 (M. de la Touche).

**Prix du Frioul.** — 1. Exquise, 5/2, à M. Damoy Picon (F. Bates); 2. L'Aurore II, 5/4 (Campbell); 3. Kabyle, 8/1 (Hemmings).

**Prix de la Société des Steeple-Chases.** — 1. Saint-Vrain, 4/1, à M. G. Ledat (Maidment); 2. Porcelaine, 8/1 (Suggel); 3. Orville, 7/1, (Adèle).

**Prix du Pharo.** — 1. Mirliton II, 3/1, à M. Ph. Sanlaville (Galy); 2. Protocole 6/1 (Rich); 3. Rectitude, 3/1 (E. Dambielle).

3<sup>e</sup> Journée. — Dimanche, 8 janvier.

Le temps était couvert et menaçant, aussi l'assistance était-elle plutôt clairsemée. Les courses ont été suffisamment intéressantes.

# LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent  
par leur

**SILENCE ABSOLU**  
**ABSENCE DE TRÉPIDATION**  
Fabrication supérieure

Six concurrents se sont présentés dans le **Prix de la Durance** (Steeple-chase à réclamer, 2.000 fr., 3.400 m.), où Salcède était favori, assez soutenu à 5/4 ; on lui opposait cependant Kabyle dont on avait remarqué la bonne course jeudi.

Balzac, Orthodoxe et Kabyle ont mené dès le départ à bonne allure. En face, Weggis tombait. Un peu plus loin, au brook, Kabyle faisait une grosse faute. Aux tribunes, Kabyle qui avait réparé un peu vite le terrain perdu, prenait la tête serré de près par Salcède et Orthodoxe ; au dernier tournant, Salcède se détachait et prenait l'avantage, mais il avait à résister sur la fin à une vigoureuse attaque d'Orthodoxe et ne gagnait que d'une encolure. Kabyle, qui ne perséverait plus, était troisième.

Pari mutuel : *Salcède*, 5/4 pesage : gagnant 9 fr., placé 8,50 ; pelouse : 9 et 8.

Six partants encore dans le **Prix du Château d'If** (course de haies, hand. à récl. 1.500 fr., 3.200 m.), où, on ne sait trop pourquoi, le vieux Tancredi était installé favori, on ne lui opposait guère que l'Aurore II bien que la jument de Hurst dût se ressentir de ses deux courses sévères. Ni l'un ni l'autre n'ont figuré à l'arrivée.

L'Aurore II, Fusain et Savoisy ont mené jusqu'en face où l'Aurore II faisait une faute et disparaissait. Au second tour Fusain se rapprochait de Savoisy et prenait l'avantage dans la ligne droite pour gagner nettement ; Régence finissait troisième.

Pari mutuel : *Fusain*, 10/1, pesage : gagnant, 58,50, placé 20,50, pelouss : 56 et 16.

Le **Prix Massilia**, grand steeple-chase, handicap 12.000 fr., 4.000 m., l'épreuve capitale du meeting, a été tout à fait réussi. Onze chevaux d'un excellent ordre se sont présentés pour le disputer.

Dès l'ouverture du marché, Le Dandy, très avantage par le poids, était installé favori ; il partait très soutenu à 7/4. Cependant Rectitude, Manon et Paco trouvaient des partisans nombreux, Rectitude surtout, car on la disait réservée pour cette grande épreuve.

Le starter a eu beaucoup de peine à aligner les concurrents et ce n'est qu'après plusieurs tentatives qu'il a réussi à abaisser son drapeau. Colombo II, Le Dandy et Porcelaine ont pris la tête du peloton terminé par Rouen, La Belle Ferronnière et Gardénia. Aux tribunes, Porcelaine, Gardénia et Mun galopèrent devant Colombo II.

Au second tour, en face, Gardénia, Rectitude et Le Dandy étaient devant, mais aux tribunes, Le Dandy passait en tête, suivi de Porcelaine, Manon se dérobait et tombait et, en face, Porcelaine suivait cette exemple. Au dernier tournant, Rectitude, venue en tête, se dérobait, son compagnon d'écurie, Colombo II la remplaçait aussitôt et conservait l'avantage jusqu'au bout. Sur la fin, Menil Jean prenait la seconde place à Le Dandy.

Pari mutuel : *Ecurie Cholet* gagnante : pesage 39,50 ; pelouse 3,50. *Colombo II*, placé : 68 et 42.

Les deux favoris ont pris les deux premières places dans le **Prix du Prado** (course de haies, 2.500 fr., 2.800 m.). Thémistocle gagnant nettement.

Au départ. Protocole, Chrysalide II et Thémistocle ont pris les devants. Aux tribunes, Tron-de-l'Air menait suivi de Thémistocle. Celui-ci ne tardait pas à prendre la tête qu'il conservait facilement jusqu'au bout.

Pari mutuel : *Thémistocle*, égalité, pesage ; gagnant, 17,50, placé, 6 fr. ; pelouse : 10,50 et 6,50.

### Courses de Nice

Chevaux arrivés. — Écurie Wallon, Alandala, Oranzeb. — Écurie Ruddock, Alvarez, Kye, Valois, Vigoureux. — Écurie Sargent, Epouvante, Famy, Burney. — Écurie de Romanet, Gardénia, Rameur, Victor. — Écurie Blanchland, Sister Frances. — Écurie Ch. Carter, Baladin II, Belfort, Le Louts, Drury Lane, Newcastle, Fragoletto, Trencsin. — Écurie Bartholomew, Féné-

lon, Provins, Pimpant, Santander, Valseur, Yverdun. — Écurie Baresse, Savoyard. — Écurie Robert, Quartaud. — Écurie Léglise, Thémistocle.

### NOTES D'ENTRAÎNEMENT

Le terrain est fort détremé par les deux dernières journées de pluie persistante ; l'entraînement continue malgré cela.

♣ L'entraîneur Bartholomew est arrivé à Nice venant de Chamant, propriété d'entraîneur de M. Menier.

♣ Hurst a renoncé à envoyer ses chevaux à Nice de Marseille, il les a fait rentrer directement à Chantilly.

♣ Les chevaux de M. Ledat, *Amandier* et *Quettehou*, ne courront pas à Nice, l'entraîneur A. Holt n'a envoyé que le Dandy, Saint-Vrain et Derby.

♣ Rameur, à M. de Romanet, dont on dit beaucoup de bien, a une chance de premier ordre dans le grand prix de Monte-Carlo.

♣ Spencer, arrivé de bonne heure sur l'hippodrome, a fait parcourir à ses pensionnaires deux tours de piste bon train : Yverdun, Fénelon II et Pimpante allaient très bien.

Sister Frances, qui est en bonne condition, n'a fait qu'un léger travail.

♣ Alvarez (A. Johnson), Vigoureux (Collier), Valois (A. Roberts), Caboulot et Kye, ont parcouru deux tours de piste à bonne allure, en sautant les haies du parcours ; à noter les bons galops fournis par Alvarez, Caboulot et Vigoureux.

♣ Collier s'est occupé de Quartaud qui a parcouru 3.000 mètres sur les haies ; le vieil hongre est superbe de condition.

♣ Oranzeb et Alandala, de l'écurie Bureau, ont fait un travail analogue ; Oranzeb s'est bien comporté.

♣ Quilon et Rudolf ont sauté les haies sur un parcours de 3.500 mètres ; Quilon est bien.

♣ Les chevaux de l'écurie Liénart ont fait un bon travail sur les obstacles ; à noter les galops fournis par Le Louts, Fragoletto et Newcastle.

♣ Fanny Burney et Epouvante ont parcouru 3.000 mètres en plat. Fanny Burney allait bien.

♣ Febo a pris un solide galop sur 4.000 mètres. F.

### Les Courses en 1899.

L'Association des Sociétés des Courses du Centre et du Sud-Est de la France vient de fixer ainsi qu'il suit les dates des réunions qui auront lieu dans notre région en 1899 :

Montluçon, 18 et 19 juin ; Roanne, 25 juin ou 27 août.

Bourbon-Lancy, 2 juillet.

Vichy (1<sup>re</sup> réunion d'été), 3 et 5 juillet,

Paray-le-Monial, 9 juillet.

Chalon-sur-Saône, 23 et 24 juillet.

Nevers, 30 juillet.

Moulins, 30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août.

Vichy (2<sup>e</sup> réunion d'été), 3, 5, 6, 8 et 10 août.

La Guerche, 13 et 15 août ; le Creusot, 20 août.

Cercy-la-Tour, 3 septembre ; Feurs, 10 et 11 septembre ; Tannay, 10 septembre ; Cluny, 17 et 18 septembre ; la Clayette, 24 septembre ; Châteauroux, 24 et 25 septembre.

Mâcon, 1<sup>er</sup> octobre.

### Notes et Informations

Par suite de la monte de M. Mogg, la jument Falaise, d'ailleurs tombée en route, a porté douze livres de surcharge dans le Prix du Prado.

♣ Retentissant, Fusain et Orthodoxe, de chez M. H. Galy, Mun, Cluny II, Mirliton II et Troun de l'Air, de chez Easterbee ont été embarqués mardi matin à destination de Nice.

Brahma, Rouen, Le Tétrarque, Menil Jean, Savoisy, Thémistocle, et les trois chevaux du baron de Cholet, Colombo II, Rectitude et Valescure ont été embarqués le même soir pour la même destination.

♣ M. le baron de Cholet a vendu au marquis de Galard son cheval Cornepic qui n'a pas pu, par suite d'accident, prendre part au meeting marseillais.

♣ Le Dandy, Derby et Saint-Vrain, à M. G. Ledat ont été embarqués lundi pour Nice.

♣ Savoyard et Bucheron seront probablement montés par le jockey Rich.

♣ La Coupe d'Or d'Ascot promet, par ses engagements, une véritable lutte homérique. Du côté de la France on trouve les vainqueurs du prix du Jockey-Club et du Grand-Prix de Paris en 1898; de notre côté, les gagnants du Derby d'Epsom, du Saint-Léger, des Jockey-Club Stakes et d'autres épreuves importantes. Il suffirait que ceux que nous venons de nommer se présentent pour que la course fût le grand événement sportif de l'année.

♣ Nous apprenons que le Comité de la Société sportive de Marseille encouragé par le succès, chaque année plus grand, de son meeting d'hiver, se propose d'augmenter l'année prochaine les allocations de cette réunion.

Le premier dimanche de l'année tombant, en 1900, le 7 janvier et en vertu des accords pris avec Nice, les trois journées de Marseille auront lieu l'année prochaine les 7, 11 et 14 janvier.

♣ Le Grand-Prix de Paris à courir en 1900 a réuni 506 engagements.

♣ Parmi les nouvelles promotions dans l'ordre du Mérite agricole, nous relevons au grade de chevalier :

MM. Bertgault, directeur du haras de Villebon; Bouire de Monnier de Beauvallon, directeur du dépôt d'étalons de Perpignan; Albert Cutler, éleveur; Ch. Dugoujon, rédacteur en chef d'*Auteuil-Longchamp*; Estienne, secrétaire de la Société Sportive de Marseille; Lalubie, éleveur; L.-L. Nounez.

♣ La chute de Falaise qui portait douze livres de surcharge dans le prix du Prado, à Marseille, n'a eu aucune suite grave ni pour la jument de M. des Forts, ni pour son cavalier, M. Mogg.

♣ Sauf approbation ministérielle, les 23, 25, 27 et 30 juillet sont les dates fixées cette année pour les courses d'Aix-les-Bains.

Le total du montant des prix dépasse 50,000 francs.

La dernière journée est réservée aux courses militaires et aux courses au trot.

Le Concours hippique aura lieu les 5, 6 et août.

♣ Weggis, le hongre de M. Le Moine, tombé au brook dans le prix de la Durance, à Marseille, s'est cassé la jambe dans sa chute; il a été abattu. Le jockey Rouault qui le montait s'est relevé sans aucun mal.

♣ Gardénia, le cheval de M. de Romanet est tombé botteux en disputant le prix de Massilia.

*L'Abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro l'étude sur les Courses militaires*

## TAVERNE SAINT-HUBERT

34, rue Tupin.

La **Taverne St-Hubert** retentissait, dimanche dernier, des joyeux vivats des athlètes parisiens et lyonnais et la foule accourue pour applaudir ces jeunes gens était telle que M. Bouvier, l'heureux homme! a dû refuser du monde.

Voilà donc cet excellent établissement consacré comme lieu de rendez-vous de toutes nos Sociétés sportives. Mais il faut reconnaître aussi que la **Taverne St-Hubert, 34, rue Tupin**, se prête admirablement à des réunions de cette nature, par l'excellence de ses consommations, la variété de ses menus, la bonne qualité de ses vins, la bonté de sa bière *Salvator*.

Rien donc de plus naturel que d'y voir s'y coudoyer les athlètes, les cyclistes, les chasseurs et *tutti quanti*.

Aussi, grâce à la **Taverne St-Hubert**, la rue Tupin, jadis si triste, est-elle devenue aujourd'hui aussi animée et aussi vivante que nos grandes artères. Bravo, Monsieur Bouvier.

**CHOCOLAT CÉRÉALE**, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

# CHASSE



# CHIENS

## Nouvelles des chenils appartenant à des membres de la Société Canine du Sud-Est.

*Chenils de MM. Brunet-Lecomte à Jallieu (Isère) et F. Rocher à La Côte St-André (Isère) (Elevage du braque bleu d'Auvergne).*

*Le braque bleu d'Auvergne.* Un nom porté par beaucoup de chiens et auquel bien peu ont droit, le vrai *chien bleu d'Auvergne* étant très rare même dans le Cantal, son pays d'origine.

C'est une des nombreuses familles de *braques* issues du *vieux braque espagnol*. Cette race a été introduite dans le Cantal, vers 1797, par M. de Forgues lors de la dissolution de l'ordre de Malte par Bonaparte.

Le vrai *braque bleu d'Auvergne* qui, de l'avis des amateurs compétents, doit être franchement *bleu* avec plaques et mouchetures noires, n'a qu'une parenté douteuse avec cette nombreuse variété de chiens plus ou moins gris qu'on appelle vulgairement *braques d'Auvergne*. D'ailleurs, l'enquête faite à ce sujet, en 1896, par M. J. de Coninck, l'auteur cynégétique bien connu, auprès des principaux éleveurs de la race, a eu pour résultat l'exclusion du type gris.

L'année suivante, sur la sollicitation de M. J. de Coninck, le dévoué président de la Réunion des amateurs de chiens d'arrêt français, un certain nombre d'éleveurs prenaient part à l'Exposition des Tuileries; un lot important de *chiens bleus* y figurait. Tous les prix y furent remportés par des *chiens blancs et noirs peu mouchetés* du type considéré en Auvergne comme seul pur.

Voici la description du *chien bleu*, telle qu'elle a été fixée par M. J. de Coninck après l'enquête de 1896 :

Chien d'assez grande taille à poil demi-fin blanc et noir avec plus ou moins de mouchetures.

La tête doit être forte, accusée, le nez droit et bien cassé, la truffe large et ouverte, le museau fourni de babines, l'œil marron assez grand, l'oreille plate bien attachée.

Le cou moyen est fort, la poitrine ample, la côte cerclée, le rein court, la croupe osseuse et puissante, les membres secs et forts, le jarret bas, la patte de chat, le fouet souvent gros.

C'est un chien d'ossature puissante mais élégant. Il est bâti en chien de travail et il tient ce qu'il promet.

Intelligent, souple, facile à dresser, d'une quête active et moyenne, il a grand nez et rapporte très bien. Rustique et endurant, s'adaptant facilement aux chasses les plus variées, bon chien de plaine, bon chien de bois, allant à l'eau, il convient au chasseur qui n'ayant qu'un chien veut lui demander toutes les spécialités.

Ces aptitudes variées décidèrent MM. Brunet-Lecomte et F. Rocher, après avoir essayé sans succès différentes races, à en faire l'élevage. Dès 1896, ils s'occupèrent de constituer un chenil avec des produits de la race la plus pure et la mieux suivie, provenant des principaux chenils du Cantal.

Ils ont, en ce moment, un nombre respectable de chiens de valeur: deux étalons, cinq lices et une quinzaine

d'élèves ; il leur sera donc possible à la prochaine exposition canine de Lyon, de faire figurer quelques animaux de choix et d'un type à peu près inconnu dans la région.

Voici les chiens qui composent actuellement leurs chenils de Jallieu et de la Côte St-André (Isère).

1<sup>o</sup> *Faust* (L. O. F. 3678), né le 25 novembre 1891, chez M. Terrade.

*Faust* est par *Clam* hors de *Sarah* et a obtenu les récompenses suivantes :

2<sup>o</sup> prix : Villefranche, 1896. 1<sup>er</sup> prix : Paris, 1897. 1<sup>er</sup> prix et prix d'honneur : Vichy, 1897. 1<sup>er</sup> prix : Paris, 1898. 1<sup>er</sup> prix : Dijon, 1898. *Faust* est le meilleur étalon bleu d'Auvergne, qui existe actuellement, il sera certainement déclaré champion à l'exposition canine de Paris, au mois de mai.

2<sup>o</sup> *Adam*, né en 1894, chez M. Fournier.

*Adam* est par *Clam* hors de *Flore* ; il n'a pas encore été exposé.

3<sup>o</sup> *Musette I*, née en janvier 1895, chez M. Brousse.

*Musette I* est par *Faust* (L. O. F. 3678), hors de *Flore* ; elle n'a jamais été exposée.

4<sup>o</sup> *Muscade*, né le 29 mars 1896, chez M. Usse. *Muscade* est par *Medor* hors de *Cora* ; elle n'a jamais été exposée.

5<sup>o</sup> *Marion* est de la même portée que *Muscade*.

6<sup>o</sup> *Musette II*, née en avril 1894, chez M. Bardy.

*Musette II* est par *Cantal*, hors de *Flore*, et a obtenu un 2<sup>o</sup> prix, à Paris 1897.

7<sup>o</sup> *Mazette*, née le 2 août 1896, au chenil de M. Brunet-Lecomte.

*Mazette* est par *Faust*, hors de *Musette*, et a obtenu un 1<sup>er</sup> prix à Vichy en 1897.

8<sup>o</sup> *Piston*, né le 29 mars 1897, au chenil de M. Brunet-Lecomte.

*Piston* est, par *Ploff* à M. Bigot, hors de *Musette I*.

9<sup>o</sup> *Bock*, né le 28 octobre 1897, par *Faust*, hors de *Muzette*.

10<sup>o</sup> *Bac*, né le 6 février 1898, chez M. le baron d'Auzers, par *Faust*, hors de *Mouche*.

11<sup>o</sup> *Bios*, né le 19 juin 1898, au chenil, par *Adam*, hors de *Muzette*.

12<sup>o</sup> *Binette* est de la même portée que *Bios*.

Le chenil compte en plus dix jeunes chiots.

Trois par *Faust*, hors de *Musette II*, à M. Bory, nés le 30 septembre 1898.

Deux par *Faust*, hors de *Muscade*, nés le 20 septembre 1898.

Et cinq par *Faust* hors de *Manon*, nés le 1<sup>er</sup> novembre 1898.

MM. Brunet-Lecomte et F. Rocher, élèvent leurs chiens pour eux, pour leur satisfaction personnelle et non pas pour la vente.

Ils espèrent, à l'aide d'une sélection bien comprise, pouvoir, dans 2 ou 3 ans, ramener l'excellente race du braque bleu d'Auvergne au vrai type qu'elle doit avoir. Aussi faut-il louer, sans réserve, ces deux excellents sportsmen pour leur noble entreprise de la reconstitution d'une de nos meilleures races. BUBLANNE.

### Field-Trials du Sporting-Spaniel-Club en Angleterre

Les premiers field-trials organisés par le Sporting-Spaniel-Club pour les petits épagneuls ont eu lieu, le 4 janvier, sur les terrains de chasse de M. W. Arkwright, l'amateur bien connu, à Sutton Scardale, Chesterfield. Le temps n'était pas très beau, mais, par contre, les terrains sur lesquels les chiens devaient

travailler avaient été admirablement choisis. Les amateurs qui ont suivi les épreuves étaient assez nombreux et n'ont pas regretté leur déplacement, car plusieurs chiens ont fait un excellent travail.

Les juges étaient : MM. W. Arkwright et Elias Bishop.

Voici les résultats :

*All aged Stakes*. 1<sup>er</sup> prix *Stylish-Pride* à M. Sharpes ; 2<sup>o</sup> prix *Hour Cross Shortley* à M. C. Watty ; 3<sup>o</sup> prix *Carry one* à M. Cockburns.

*Puppy Stakes*. 1<sup>er</sup> prix *Stylish-Pride* à M. Sharpes ; 2<sup>o</sup> prix *Beechgrone Try* à M. Shmith ; 3<sup>o</sup> prix *Crampton Rogers* à M. Warwicks.

*Stylish-Pride* gagne aussi deux prix spéciaux et la coupe. *Carry-one* obtient le prix spécial pour le plus beau chien ou chienne du concours ; cette chienne qui est excellente au travail, aurait gagné le 1<sup>er</sup> prix dans un canter, si elle avait été un peu mieux dressée.

En somme, pour un début on peut dire que ces épreuves ont donné de très bon résultats et nous espérons que le *Spaniel-Club Français* suivra l'exemple de son aîné le *Sporting-Spaniel Club* anglais et organisera bientôt en France des field-trials pour spaniels. BUBLAUNE.

### Echos et Nouvelles

Nous apprenons avec un vif sentiment de tristesse la mort subite de M. Charles Lubrano, directeur des ateliers d'habillement du 14<sup>e</sup> corps d'armée.

M. Lubrano était un amateur passionné de toutes les races de chiens de chasse. Quand il habitait Marseille, il y a quelques années, son chenil comptait jusqu'à quarante sujets. Il venait de se rendre acquéreur, il y a quelques mois, d'une fort belle paire de *pointers* :

*Rocket R* (L. O. F. 1341), hors de *Fly of Meirelbeke* (L. O. F. 1696), 1<sup>er</sup> prix Lyon 1897 et *Lark of Meirelbeke* (L. O. S. H. 2280) par *Brag of Meirelbeke* (L. O. S. H. 1958), hors de *Falka* (L. O. S. H. 805). Nous recommandons aux amateurs de la région, *Rock* et *Lark*, car tous les chiens de M. Lubrano seront vendus ces jours-ci.

Tout ceux qui ont connu l'excellent sportman qu'était M. Lubrano, ont pu apprécier sa grande courtoisie et sa parfaite amabilité. La Société Canine du Sud-Est dont il était membre fondateur, perd en lui un de ses membres les plus dévoués.

## TIR AUX PIGEONS

### Tir aux Pigeons de Monte-Carlo

Vingt-sept tireurs ont pris part au **prix Curling** gagné par le comte Voss, 9/9. Les deuxième et troisième places sont partagées entre MM. Duperron et Paccard, 8/9. Les autres poules sont gagnées par MM. Roberts, Galfon, Robinson, Asplen.

Trente-trois tireurs ont pris part au **prix Pfeil** gagné par M. Brasseur 6/6 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. le comte de Voss et le comte de Robiano.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Galfon, Erskine.

### Programme des Grands Concours Internationaux

(1<sup>re</sup> PARTIE)

1<sup>er</sup> jour, vendredi, 20 janvier. — Grande Poule d'Essai, 2,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à une poule de 100 francs chaque. Le second recevra 500 francs sur le prix et 25 0/0 sur les entrées ; le troisième, 300 francs et 20 0/0 ; le quatrième 200 fr. et 15 0/0 ; le reste au premier. — 1 pigeon à 26 mètres. Barrage à 27 mètres.

2<sup>o</sup> jour, samedi, 21 janvier. — Prix d'Ouverture, 3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 0/0 sur les entrées ; le troisième, 500 francs et 20 0/0 ; le quatrième, 250 francs et 15 0/0 ; le reste au premier. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2. Barrage à 27 mètres 1/2.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jours, lundi, 23, et mardi, 24 janvier. — Grand Prix du Casino, un objet d'art et 20,000 fr. d'entrée. Le second recevra 4,000 fr. sur le prix et 25 0/0 sur les entrées; le troisième, 2,000 et 25 0/0; le quatrième, 1,000 fr; et 15 0/0; le reste au premier. 12 pigeons; 3 pigeons à 26 mètres; 9 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix en 1898 reculera de 2 mètres. Tout gagnant, d'un grand prix du Casino, antérieurement, reculera d'un mètre — 3 pigeons manqués entraîneront la mise hors concours.

5 jour jeudi 26 janvier. — Prix de Monte Carlo (grand handicap libre), 3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le second recevra 750 francs sur le prix et 25 0/0 sur les entrées; le troisième, 500 francs et 20 0/0; le quatrième, 250 fr. et 25 0/0; le reste au premier. — 1 pigeon.

6<sup>e</sup> jour, samedi, 28 janvier. — Prix de Consolation, une médaille d'or et 2,000 francs. — Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées.

## TIR

### Une Nouvelle Cuirasse

Nous trouvons, dans un journal de Paris, les détails suivants sur une nouvelle invention, dont les résultats semblent acquis.

Il s'agit d'une cuirasse-plastron destinée à notre armée.

L'art de tuer a pris de nos jours une telle extension que toutes les nations européennes s'effrayent à juste titre du fléau que serait la guerre de demain. Et, cependant, de tous côtés on cherche une invention nouvelle, une poudre, un fusil, que sais-je? une arme enfin qui permettrait de tuer de plus loin les ennemis. Avec les Lebel en France, et les fusils modèle 1888 en Allemagne, on se tuerait déjà sans se voir.

En dehors de toute espèce de courage militaire, on peut donc dire que le succès reviendra à la nation qui sera le mieux armée, c'est-à-dire à celle que possèdera les fusils et les canons à la plus longue portée. A moins, toutefois, que ces adversaires ne soient protégés par une cuirasse impénétrable qui leur permettrait d'approcher.

De plus près on vise mieux et nous n'avons pas à être surpris d'apprendre que les Allemands ont depuis quelque temps fait porter leurs recherches de ce dernier côté. Un de leurs compatriotes, Dowe, et un Américain, Loris, ont déjà construit deux modèles de cuirasse pour fantassins; mais l'impénétrabilité insuffisante et le poids trop élevé de ces armes défensive ont empêché de les mettre en service.

La France sera-t-elle plus heureuse avec l'invention que vient de faire un de nos compatriotes, M. Thuaud.

Originaire de Salles-d'Angles, dans la Charente, le hasard l'a mis un jour sur la bonne piste, plaçant sur le chemin de son village un enfant qui jouait.

L'enfant avait une balle en caoutchouc. Il l'avait placée dans l'encoignure d'un mur et, avec un tesson de bouteille, il s'amusa à la vouloir crever. Peine perdue. Sur la balle molle le verre, cependant très aigu, rebondissait. Vingt fois la balle résista au choc. Et l'enfant allait se résigner à ne pas mettre à mal son jouet, quand une idée subite lui vint. Il intervertit les rôles, prit la balle et la lança sur le tesson de bouteille. Enfin il était heureux : la balle avait crevé.

Comment expliquer ce simple fait? La théorie des forces s'en chargeait. Et Thuaud pensa immédiatement à la mettre en pratique.

Dans son esprit, l'idée du plastron-cuirasse avait germé.

Son plastron — tel qu'il est construit aujourd'hui — se com-

pose essentiellement de trois pièces principales : deux amortisseurs et une pièce de résistance.

De quelle matière sont composés ces amortisseurs? De quel métal est la pièce de résistance? Comment l'appareil est-il exactement construit? Ce sont là les secrets de l'inventeur.

Ce que nous pouvons dire, c'est que les résultats qu'il a obtenus sont merveilleux et qu'à dix mètres il est parvenu à arrêter une balle de fusil Lebel, ainsi que le démontreront les expériences dont nous dirons un mot tout à l'heure.

Le plastron-cuirasse est épais de 0,04 centimètres, long de 0,30 et large de 0,23. Il est légèrement bombé dans le sens de la hauteur du corps, qu'il protège depuis les épaules jusqu'à la ceinture.

Il pèse 3 k. 200, une plume en réalité à côté de nos cuirasses qui pèsent 9 kilogrammes et des appareils allemands de Dowe et de Loris, dont le poids varie de 6 à 8 kilogrammes.

Les expériences auxquelles se livra Thuaud avant d'obtenir ce résultat sont nombreuses, et nombreux sont ses déboires.

Il travaille depuis trois ans et demi à son invention et, dès le mois de novembre 1897, il fit des expériences sur le champ de tir d'Angoulême avec l'autorisation du colonel de Pradel de Lamaze, commandant le 107<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.

Elles ne furent pas concluantes. A 100 mètres, sur sept balles Lebel, cinq traversèrent l'appareil et deux ricochèrent.

Il fallait trouver mieux. Il persista dans ses recherches et, en décembre dernier, il obtenait des résultats indiscutables. A 50 mètres, un homme muni de son appareil pouvait affronter les balles du fusil Lebel. Le plastron cuirasse le mettait en toute sécurité.

M. Thuaud, à la suite de ces expériences se rendit à Paris en décembre dernier, se présenta au ministère de la guerre où il fut reçu par le commandant Pauline, chef de cabinet, et le capitaine de Boissoudy, officier d'ordonnance du général Brault.

Son invention parut à ces messieurs si intéressante, qu'ils l'invitèrent à écrire, séance tenante, au ministre de la guerre, qui, disaient-ils, ordonnerait sans plus tarder les expériences.

M. Thuaud n'a encore reçu, à ce jour, aucune réponse.

Toutefois il n'a pas voulu quitter Paris sans permettre à des gens ayant qualité pour le faire de juger son appareil. Et l'expérience qui eut lieu ces jours derniers en présence d'un armurier et d'un ancien officier supérieur que nous pourrions nommer est des plus concluantes.

A défaut de fusil Lebel, on a employé le fusil anglais Lee-Melford, qui est à peu près équivalent.

Les balles qui furent tirées, comme celles de notre fusil modèle 1886, étaient composées d'une enveloppe de melchior de nickel et d'un noyau de plomb. Elles mesuraient 32 millim. de longueur, 7 millim., 7 de diamètre.

Les cartouches étaient chargées avec une poudre au moins égale à notre poudre sans fumée : la Cordite.

Dans ces conditions, nous a déclaré l'armurier, on peut dire que la vitesse initiale et la puissance de perforation des projectiles étaient au moins équivalentes à celles d'une balle lancée par un Lebel. Et l'expérience eut lieu à une distance de dix mètres! Les deux balles ont pénétré l'appareil — les amortisseurs — et ne sont pas ressorties. Après l'épreuve, l'appareil portait simplement comme traces apparentes, deux trous d'entrée. En vain a-t-on cherché de l'autre côté les trous de sortie. Pour savoir ce qu'étaient devenues les balles on a sectionné le plastron. Le plomb avait fondu sur la pièce de résistance et on ne retrouva plus que des débris du melchior nickelé de l'enveloppe.

— Mais savez-vous exactement quelle est la force de pénétration de l'arme qui avait été employée?

— Oui, reprit notre interlocuteur, elle est connue de tous les hommes de notre métier. A supposer qu'au lieu de tirer sur le plastron cuirasse de M. Thuaud nous eussions tiré sur un autre objectif, des planches de chêne ou de sapin, par exemple, à une distance de 400 mètres, les balles auraient

pénétré de 90 centimètres dans le sapin et de 60 centimètres dans le chêne ; à 1,000 mètres, elles traversent encore 23 centimètres de sapin et 16 centimètres de chêne. Et, à 10 mètres, elles n'ont pas traversé le platron cuirassé de M. Thuaud : c'est vraiment merveilleux ! »

### Cartouches gratuites

Quelle désillusion !!!

Tireurs, mes chers frères, lisez et méditez cette lettre que j'extraits du *Tir National* (numéro du 3 janvier 1899).

Paris, le 29 décembre 1898.

Le Ministre de la Guerre à M. Mérillon, président de l'Union des Sociétés de Tir de France.

Monsieur, par lettre du 14 décembre courant, vous avez appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait, pour les Sociétés de tir, à posséder un plus grand nombre de cartouches pour leurs tirs d'instruction gratuits.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il est pris bonne note de votre demande ; mais, malgré tout le prix que le Département de la Guerre attache au développement des Sociétés de tir, il n'y a pas lieu de penser que la mesure sollicitée puisse être prise à bref délai.

Contrairement, en effet, à l'opinion que vous émettez, les cartouches pour armes modèle 1874 qui existent encore dans les approvisionnements du département de la guerre, ont un emploi prévu et il est indispensable de limiter au strict nécessaire la consommation de ces munitions.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre :  
Le Secrétaire-général  
Par délégation :  
Le Général Directeur  
DELOYE.

Cet « emploi prévu » (?) me laisse rêveur. Afin de pouvoir renseigner tous les camarades, j'ai eu un instant la pensée de m'adresser à M<sup>lle</sup> Couësdon qui, par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, nous aurait sans doute dévoilé les vues, doubles-vues et prévisions du Ministre de la Guerre.

Réflexion faite, je préfère le moyen suivant : un concours est ouvert parmi les nombreux lecteurs du *Lyon-Sport* qui devront répondre à cette question : « Quelle est votre opinion au sujet de l'EMPLOI PRÉVU par le Ministre des cartouches 79-83 actuellement inutilisées par l'armée ? »

Les réponses devront parvenir au journal avant le 28 janvier, époque à laquelle le concours sera clos définitivement. Un jury spécial examinera les opinions et les idées émises par ceux qui voudront bien étudier une question aussi difficile à résoudre. Une arme d'honneur sera offerte au vainqueur. Nous ne publierons pas les réponses qui pourraient être de nature à compromettre la défense nationale.

Je reçois à l'instant d'un ami bien informé une lettre confidentielle et ultra secrète que je m'empresse de vous communiquer :

Paris, le 29 décembre 1898.

Le Ministre de la Guerre à Monsieur le Ministre de la Marine.

Mon cher Collègue,

Par lettre du 14 décembre courant, vous avez appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait, pour les Sociétés de tir de nos colonies, à disposer d'un grand nombre de cartouches pour leurs tirs d'instruction gratuits.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il est pris bonne note de votre demande et que je viens de donner les instructions nécessaires aux différentes directions d'artillerie pour

l'expédition immédiate de vingt millions de cartouches pour armes modèle 1874 aux Sociétés de tir de Tombouctou, Kayes, Porto-Novo, Majunga, Tamatave, Saïgon, Hanoï et Haïphong.

L'emploi prévu de ces munitions est donc ainsi assuré.

Recevez.....

Pour copie conforme : HERBÉ.

## COMMUNICATIONS

**Société de Tir de Lyon**, — Dimanche, 15 janvier, le stand sera ouvert de 8 heures du matin à la nuit. Première séance de l'Ecole de Tir réservée aux jeunes gens nés dans les années 1878, 1879, 1880, 1881 et 1882. Cette séance aura lieu au fusil Lebel, tir réduit à 25 mètres, ainsi que les trois autres séances des 22, 29 janvier et 5 février ; après ces quatre séances il ne sera plus reçu d'inscriptions.

Le premier exercice sera précédé d'une théorie sur le pointage faite par des instructeurs militaires.

Les exercices de tir des Sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.

♣ Résultats du Concours public du dimanche 8 janvier, à 200 mètres (Centre) :

1. Commandant Margot, 14 degrés ; 2. Reveil, 45 ; 3. Hayon, 154 ; 4. Aymard, 183 ; 5. Hess, 212 ; 6. Laporte, 233 ; 7. Pfister, 239 ; 8. Janin, 272 ; 9. Nain, 319 ; 10. V. Perrier, 363 ; 11. Dus-suc, 385 ; 12. Grand, 402 ; 13. Belleguy, 417 ; 14. M. Perrier, 461 ; 15. Sabot, 464 ; 16. Landry, 488 ; 17. Moser, 540 ; 18. Plumant, 610 ; 19. M. Martin, 614 ; 20. Mas, 630.



## CYCLISME

### Un point d'histoire à l'U.-V.-F.

Je crois savoir que les représentants de la *Section du Rhône* de l'U. V. F. sont décidés à répondre, en ce qui concerne leur société, à mon article *Unions et Fédérations*.

Jeannette voudra donc bien me permettre, aujourd'hui, de passer parole à l'ami Pierre de Zuch qui, pas plus que moi, n'a échappé à ses charmantes griffes. Il y a hâte, m'a-t-il dit, de se prononcer sur la solution que notre aimable collaboratrice a plus spirituellement qu'exactement donné à sa *simple question*. Avec les femmes, tout n'est pas si simple qu'on pourrait le croire !

En attendant donc la réponse de l'U. V. F. — et, qui sait ? peut-être celle des dirigeants de la *Fédération Cycliste Lyonnaise*, qui ne se désintéresse pas autant de la question soulevée que certains ont bien voulu me le dire — j'emprunte au journal *Tous les Sports*, le commentaire qu'il a jugé à propos, lui aussi, de faire à la suite du communiqué publié par la section centrale de l'Union vélocipédique Française. C'est un point de notre histoire sportive, qui n'est pas si éloigné qu'on ne l'ait oublié. En le rappelant, nous arriverons, sans doute, à retrouver les dirigeants lyonnais de l'U. V. F. dans le même état d'esprit que leurs aînés, et — puisqu'ils jouissent d'une autonomie propre — disposés comme eux peut-être à passer un traité qu'une bonne organisation et l'unité bien comprise sauront maintenir sans dénonciation aussi ingrate qu'inopportune.

Voici ce commentaire auquel je ne veux, pour le moment, rien ajouter :

« **La Politique de l'U. V. F.** — Le 24 octobre 1896, l'U. V. F. et l'U. S. F. S. A. signaient une convention par laquelle l'U. V. F.

reconnaissait l'U.S.F.S.A. comme seule Fédération française pouvant s'occuper des amateurs, tandis que l'U. S. F. S. A. accordait à l'U.V.F. la même exclusivité en ce qui concerne les professionnels.

A lire les articles du traité, il semblait que l'U.V.F. donnât tout et qu'elle ne reçût rien en échange puisque l'U. S. F. S. A. de par ses statuts, n'avait pas à connaître des professionnels, alors que l'U.V.F., au contraire, apportait à l'U.S.F.S.A. un assez fort contingent d'amateurs.

Aussi, la Commission de vélocipédie de l'époque, présidée par M. F. Giraud, et dont le distingué secrétaire, M. Rimbaud, avait dirigé la négociation, apporta-t-elle au Conseil de l'Union le traité de l'U.V.F., tel un cadeau magnifique offert sur un plat d'argent. Le traité fut accepté si je ne me trompe — mes souvenirs ne sont pas très exacts, car je n'appartenais pas au Conseil à cette époque — à l'unanimité ou à peu près.

Or, l'U.S.F.S.A. venait de signer un marché de dupe. Non que le traité fût mauvais en lui-même, mais parce que l'U.V.F. devait le tenir comme lettre morte, et que nous n'avions aucun moyen de le faire respecter.

Quel intérêt puissant avait donc l'U.V.F. à mettre sa signature au bas d'un traité qu'elle n'était pas résolue à observer ? Celui-ci, l'U.S.F.S.A. tenait dans ses mains le sort de l'U.V.F. L'U.S.F.S.A. n'avait qu'un mot à dire, l'U. V. F. disparaissait de ce monde.

Vous allez voir que je n'exagère pas.

Nous étions, en effet, au moment décisif du conflit U. V. F. - U.C.F.. Les deux fédérations rivales avaient demandé leur reconnaissance à l'I. C. A. (l'International Cyclist Association) et sollicité pour l'obtenir, l'appui de l'U.S.F.S.A., déjà affiliée à cette association internationale. Ce fut l'U. V. F. qui l'emporta et son adversaire, privée de l'indispensable concours de l'I.C.A. cessait d'exister peu après.

Dans ces conditions, il est facile de comprendre pourquoi l'U.V.F. ne marchandait pas, lors de la conclusion du traité de 1896 avec l'U.S.F.S.A.

Ce traité, elle devait le violer dès le surlendemain et elle vient de le dénoncer. Pourquoi ? Mais simplement parce qu'ayant obtenu ce qu'elle désirait, à savoir la reconnaissance de l'I.C.A., elle n'a plus besoin aujourd'hui de l'U. S. F. S. A.

La politique suivie en cette circonstance par l'U. V. F. est-elle digne d'une grande fédération ? J'en appelle à M. Léon Hamelle, le loyal sportsman qui dirige depuis peu les destinées de l'U.V.F.

Il me paraît difficile, au surplus, que l'I.C.A. se désintéresse de la création de cette nouvelle catégorie d'amateurs que vient d'imaginer l'U.V.F. et dont la définition concorde avec la nôtre, à cette différence près que les *non-professionnels* ont le droit d'entraîner des professionnels.

L'U.V.F. autorise très gracieusement ses néo-amateurs à se mesurer contre les coureurs de l'I.C.A., mais il n'est pas bien certain que ceux-ci puissent profiter de la permission. *Unionist.* »

Jean GERVAIS.

### Une réponse !

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M. Pierre de Zuch, une *Lettre ouverte à Jeannette* que l'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro, mais qui paraîtra dans le *Tout-Lyon* de cette semaine.

## COMMUNICATIONS

**Vélo-Club Sineux.** — L'Assemblée générale aura lieu le 26 courant. Ordre du jour : Renouvellement du bureau.

Le 5 février aura lieu le banquet annuel, au Grand Café Casati, nous assure-t-on.

**La Bicyclette Lyonnaise** (Café Milliet, rue de la Terrasse, 2). — Le 9 décembre la société *La Bicyclette Lyonnaise* a tenu son assemblée générale à son siège, pour le renouvellement de son

bureau. La séance est ouverte sous la présidence de M. Paul Vial, doyen d'âge. Après une allocution du président qui remercie les membres d'avoir répondu aussi nombreux à son appel et se félicite des progrès toujours croissants de la société il est procédé à l'élection du bureau. Ont été nommés à l'unanimité : MM. Péclier, président ; Dubost, vice-président ; Crouzet, trésorier ; Georges, archiviste ; Louis Vial, secrétaire ; Daloz Victor, secrétaire-adjoint ; Dupraz, Percelier, Brunet, membres de la commission de contrôle.

La société décide de se réunir pendant la saison d'hiver le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois pour une petite soirée musicale et dansante à laquelle elle convie ses nombreux membres honoraires et amis.

### Excursionnist. Sporting-Club

Samedi, 7 janvier, cette jeune société offrait une palme à son cher président, M. Etienne Fuzier, en l'honneur de sa fête et du nouvel an. A cette occasion, on avait organisé une petite fête intime où membres actifs, honoraires et amis fraternisaient ensemble. Après quelques paroles fort bien tournées de M. Poléon, trésorier, en l'absence de M. Messire, vice-président. M. E. Fuzier, président, remercia tous les membres présents, de la marque de sympathie qu'ils lui ont témoignés et les assura de son dévouement. La parole a été donnée ensuite aux chanteurs qui ont été fort applaudis. Parmi eux, nous avons remarqué MM. Poléon, Grasser, Lhenry Gorrel, Moularde et Reymond, ainsi que Mlle Jeanny, des Concerts de Lyon, qui s'est fait applaudir pour sa charmante voix.

Cette soirée s'est terminée fort agréablement. Toutes nos félicitations à cette jeune société qui va toujours vers la prospérité.

B. MICHALLET

**Cycles Castoldi** Montée des Carmélites, 32  
Impasse des Carmélites, 3  
MARQUE FRANÇAISE A LYON

25, rue GRENETTE ( INSTITUTION KNEIP DE FRANCE  
Articles spéciaux et exclusifs LINGERIE en Tissus cellulaire  
POUR TOUS GENRES DE SPORTS CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles articulées, etc., etc.



# AVIRON

**Société des Régates Lyonnaises.** — Ce soir aura lieu, à 8 h. 1/2, au siège de la Société des Régates Lyonnaises, l'assemblée générale annuelle. Vu l'importance de cette réunion et des questions qui y seront discutées, tous les membres sont instamment priés d'y assister et d'être exacts. Renouvellement du Comité, ou nomination d'une commission.

**LYON-SPORT** doit être mis en vente le samedi matin, à la première heure, dans tous les kiosques de Lyon.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui ne le trouveraient pas chez leur marchand habituel de vouloir bien nous en aviser, afin que nous fassions le nécessaire.

**TAVERNE ST-HUBERT** LYON, Rue Tupin, 34, LYON  
RESTAURANT DE 1<sup>er</sup> ORDRE

Liqueurs de marques — Spécialités de Bières. — Soupers après le spectacle. — Salles de réunions pour les Sociétés sportives. Téléphone

# Athlétisme Football

## U. S. F. S. A.

**Bureau de l'Union. Séance du 4 janvier.** — Il est donné lecture d'une lettre du secrétaire général du S. F. demandant des renseignements au sujet de la participation de l'Union dans les frais de déplacement des équipes de football (Renvoyée à la Commission de Rugby et au Conseil).

### Comité du Sud-Est

**Réunion du 3 janvier.** — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Burnichon, président. Sont présents : MM. Burnichon et Meysson (F. C. L.); Klain, Héritier, Bertin (A. C. L.); Caron (U. S. L. A.); Javet (R. C. B.); Molard, Berthet, Courrier (R. C. L.).

C'est par suite d'une omission au procès verbal de la dernière séance que MM. Héritier, Klain et Bertin n'ont pas été portés comme présents à cette réunion du 17 décembre.

Ensuite de cette rectification le procès verbal est adopté.

Il est donné lecture des lettres suivantes :

— Lettre de M. Moutot, délégué de l'U. S. L. S. E., priant le Comité d'excuser son absence.

— Lettre de l'A. C. L. communiquant la décision prise en sa réunion du 22 décembre, décision maintenant le siège de l'A. C. L. à la Taverne Saint-Hubert. M. le président déclare qu'il y a lieu d'attendre sur cette question la décision du Conseil de l'Union.

— Lettre du R. C. C. donnant la liste des sociétaires.

Le Comité, statuant sur la demande de l'A. C. L., visant la disqualification de MM. Fremiot et Delhomme, prononce leur radiation pour non paiement de cotisations.

M. Gavet fait part d'une lettre de Dijon à propos de l'arrivée du cross de championnat. Sans vouloir trancher dès à présent la question, ni entrer dans des questions d'ordre intérieur, le Comité du S. E. demande à la commission spéciale de cross-country que l'arrivée se fasse sur une ligne droite d'au moins 200 mètres. M. Gavet est chargé d'écrire à ce propos au président de cette commission, à Dijon.

Le Comité du S. E. prie les clubs affiliés de faire connaître leurs délégués désignés pour faire partie de la commission de courses à pied (3 délégués par club).

M. le président donne connaissance de la décision de l'Union fixant un droit de un franc par nouveau sociétaire admis dans les sociétés affiliées. Les clubs affiliés au S. E. devront communiquer directement à l'Union la liste de leurs nouveaux membres.

— Le secrétaire est chargé d'écrire à Paris pour savoir si l'Union n'accorde pas de diplômes aux gagnants des championnats, diplômes qui seraient remis avec les prix.

— Le Comité du S. E. constate avec peine qu'il est impossible à Lyon d'envoyer une équipe de cross à Dijon et prie la société organisatrice l'Union Sportive Dijonnaise d'accepter l'expression de ses regrets.

La prochaine réunion est fixée au lundi 30 courant.

La séance est levée à 10 heures et demie.

*Le secrétaire, Cl. MOLARD.*

**Convocation.** — Le Bureau du Comité du Sud-Est se réunira lundi prochain, 16 courant au siège, à 9 heures précises.

**Correspondance.** — Question du Championnat de cross-country à Dijon. Réponses à donner.

### Commission spéciale du Championnat de cross-country

**Procès verbaux.** — Réunion du 12 décembre 1898. — Présents : Lambelot, président ; Benoît, Levoyet, Mairet, Véderine.

Lecture est donnée du procès verbal de la réunion précédente (adopté) et dont M. Lambelot se charge de transmettre une copie au Comité du Sud-Est, en même temps qu'il demandera des renseignements sur les marques des coureurs (brasards ou numéros sur toile) et sur la composition du jury de classement. Après avoir jeté les grandes lignes du tracé, le comité décide de se réunir le 23 décembre suivant à 8 h. 1/2.

**Réunion du 23 décembre 1898.** — Présents : MM. Lambelot, Levoyet, Doyen, Mairet, Champy, Véderine.

M. Lambelot annonçant qu'il n'a reçu aucune réponse de Lyon, il est seulement pris rendez-vous pour le lendemain, 25 décembre, à 8 heures du matin, place du Premier-Mai pour, de là, se rendre sur le terrain et étudier le tracé. M. Véderine est chargé d'établir le profil en long et de se procurer la carte d'état-major nécessaire.

Le dimanche 25 décembre, MM. Lambelot, Levoyet, Mairet et Véderine, présents au rendez-vous, se sont rendus à la montagne de Larrey. Ils ont parcouru le tracé du cross que M. Véderine a rapporté sur la carte.

La piste part devant le restaurant « le Vieux Silène » à Larrey, suit le chemin de Ste-Anne, entre dans les sapinières de Chenove, aboutit au plateau, puis se dirige sur Corcelles-les-Monts en longeant le chemin, descend dans la « Combe à la Serpent » qu'elle suit pendant quatre kilomètres, elle ne la quitte que près du canal pour franchir un mamelon et tomber sur le chemin de halage qu'elle emprunte jusqu'à l'arrivée que le Comité voudra bien fixer, les membres de la commission n'étant pas d'accord.

*Le Secrétaire, A. VÉDERINE.*

### Football-Club de Lyon

**Comité.** — Séance du 11 janvier 1899.

**Présents :** MM. Burnichon, Barbenés, Child, Hadley, Alabrune Pouzet, Place, Vuillermet, Audibert, Meysson, Vaschalde.

**Match du 8 janvier contre le Cosmo.** — Le comité vote des félicitations aux organisateurs de cette réunion et particulièrement à MM. Staples et Weil, pour leur dévouement désintéressé.

Le comité, après avoir demandé un aperçu du compte financier, invite le trésorier à présenter cet état complètement réglé mercredi prochain.

Sur la proposition de M. Burnichon, le comité décide d'accorder le titre de membre d'honneur du F.C.L. à M. Hadley père.

**Match de l'équipe seconde contre le R.C.B., le 15 janvier.** — A l'occasion de ce match il sera perçu sur le terrain du Club un droit d'entrée de 0 fr. 25 c. au profit des pauvres de la commune de Villeurbanne.

Le capitaine de l'équipe première, usant de réciprocité envers l'équipe seconde, déclare au comité qu'il se charge de faire maintenir le bon ordre sur le terrain par les équipiers premiers.

MM. Lorenzo, Meysson, Audibert et Pouzet sont désignés par le comité pour s'occuper de l'organisation de ce match ; ils sont chargés par le comité de la réception de l'équipe du R.C.B. pendant son séjour à Lyon.

Le banquet aura lieu à la Taverne Saint-Hubert le 15 janvier à 7 h. du soir.

**Championnat de France de football.** — Le comité laisse à la commission de football le soin d'organiser le match du 14 février prochain à Paris.

La commission de football est chargée également de répondre au Stade Français pour un match avec l'équipe seconde à jouer à Paris, à la même date.

Le comité rappelle que le port de l'insigne est absolument obligatoire dans toutes les réunions ou matches organisés par le F.C.L. ; le trésorier en tient à la disposition des membres actifs sur le terrain et aux réunions au prix de 2 fr. 50.

Le comité ratifie les décisions de la commission d'aviron et attend le vote de la proposition faite pour fixer, s'il y a lieu, la date de l'Assemblée générale.

MM. Audibert, Place et Bavozet sont délégués au comité du Sud-Est pour la commission des courses à pied.

MM. Child et Vaschalde seront chargés, à l'avenir, du contrôle des comptes du trésorier et de présenter au comité les observations sur les recettes et les dépenses.

Le comité prend connaissance d'une note du trésorier ensuite de laquelle il prononce les radiations suivantes. Sont radiés :

MM. Arton, Kelsey, Meunier, Michel, Nicoli, Peter.

Un congé de un an est accordé à M. Beaurin.

La séance est levée à 11 h. 1/2. *Le Secrétaire* : VASCHALDE.

♣ Tous les équipiers sont convoqués sur le terrain pour demain, dimanche, à 2 heures très précises, à l'occasion du match contre le Racing-Club Bourguignon.

♣ Les membres du Club trouveront, au prix de 2 fr. 50, l'insigne du Club, chez M. Pouzet, opticien, 10, rue Président-Carnot.

*Réunion du Conseil du 7 janvier 1899.* — La séance est ouverte à 10 heures. Le Conseil approuve le rapport du secrétaire et du trésorier présenté à la dernière réunion générale. MM. Héritier et Bertin informent le Conseil que le Comité régional du Sud-Est a prononcé la radiation à vie de MM. Belhomme et Fremiot pour non paiement de cotisation.

Lecture est donnée ensuite du procès verbal de la séance de la commission de courses à pied (adopté).

M. Debroux propose que l'A. C. L. pratique l'aviron. Le Conseil accepte en principe cette proposition; il la mettra à l'étude.

Le Conseil décide que le droit d'inscription sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, porté à 3 francs.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

*Le secrétaire* : A. BERTIN.

### Philégic-Club Lyonnais.

*Procès verbal de la séance du 11 janvier.* — *Admissions.* — Ont demandé à se faire inscrire membres du Club : MM. Bonnaud, Ciamin, Joanny, Demaille, Rey, Thevenin, Marilly, Marius.

*Partie d'entraînement.* — Dimanche, à 2 1/2, se jouera un match d'entraînement contre l'équipe troisième du Racing-Club. Voici la composition de l'équipe du P. C. L. : *arrière* : Joanny; *trois-quarts* : Calvet et Mialot (capitaine), Rey, Demaille; *demis* : Ducellier, Marius; *avants* : Jouffray, Faure Bertrand, Joute, Mallet, Bonnaud, Boursier, Meziat, Ciamin. Est voté l'achat d'une barette.

*Changement de siège.* — A partir du mercredi, 18 janvier, le siège de la Société est transféré au café Collet, place du Pont. Les sociétaires pourront entrer par le numéro 16 du cours Gambetta et se rendra dans la salle du premier.

Toutes communications devront parvenir à cette adresse.

*Démission.* — La démission de M. Lambertoz est acceptée.

*Le Secrétaire* : BERTRAND.

♣ Les équipiers sont priés de se trouver, dimanche, à 1 h. 1/2, au café Nesme, au Grand-Camp.

### Racing-Club Bourguignon

*Séance du 6 janvier.* — La séance est ouverte à 9 h. 1/4, sous la présidence de M. Lachat; dix-sept membres sont présents. On vote l'admission de M. Bertrand, comme membre actif.

M. Ziegler est présenté par MM. Mairet et Lachat.

M. Suber, président du Club Nivernais, est nommé membre correspondant.

M. Lachat annonce qu'il a recruté un nouveau membre honoraire, M. Quillot.

Il propose des remerciements à M. Burnichon pour l'offre qu'il fait gracieusement de la collection du *Lyon-Sport*. Adopté à l'unanimité.

On prend rendez-vous pour le dimanche, 8 courant, au pré de la Stéarinerie, à 10 heures du matin, pour une partie d'entraînement de football, à la suite de laquelle sera arrêtée la liste de l'équipe qui jouera, à Lyon, contre le F. C. L.

*Le secrétaire* : VEDERINE.

### Union Sportive Dijonnaise.

(Siège social : café Bossuet, 7 et 9, rue Bossuet.)

*Assemblée générale du 4 janvier 1899.* — L'assemblée est ouverte à 8 h. 45, sous la présidence de M. C. Lambelot, président.

Présents : MM. E. Levoyet, Guénot, Doyen, Chuchetel, Batier, Tortochot, Guillemillot, Truitard, Régulier, Désiré, Regnaudin, Houdard, Pommey. Absents excusés : Ricaud, Pécard. Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière réunion adopté en entier sauf modification en ce qui concerne les présences (M. Guillemillot assistait à la réunion).

Il est donné lecture de la correspondance : 1<sup>o</sup> Lettre de M. Georges Richard, président du Comité des fêtes du commerce et de l'industrie à Dijon, acceptant la présidence d'honneur du cross-country interclubs; 2<sup>o</sup> Lettre de M. Ad. Pons, secrétaire de la S. A. M., transmettant la liste complète des engagements; 3<sup>o</sup> Lettre de M. Callot s'excusant de ne pouvoir venir à Dijon; 4<sup>o</sup> Lettre de M. Leroy, secrétaire de la Commission de courses à pied de l'U. S. F. S. A. (la liste des engagements sera envoyée).

Le Comité de l'U. S. D. élu jusqu'à la fin de l'exercice 1898 se trouvant à fin de mandat, on procède au renouvellement du bureau, et l'élection au bulletin secret donne les résultats suivants : Président : M. C. Lambelot, à l'unanimité; vice-président : MM. E. Levoyet et J. Pommey; trésorier : M. J. Guénot; secrétaire général : M. H. Doyen; secrétaire-adjoint : M. J. Regnaudin. Le bureau ainsi constitué est élu pour un an.

L'élection de la *Commission Sportive* et des capitaines de football, cross-country et chef de matériel est reportée à la prochaine séance.

Sont admis comme membres actifs : M. L. Gilbert présenté par MM. Houdard et Doyen; MM. L. Dessirier présenté par MM. Guénot et Chuchetel; sont également admis comme membres honoraires pour 1899 : MM. J. Dulher, Lanson, Naudin, Blanchon et Brison présentés par M. Lambelot (remerciements).

Sur le rapport du secrétaire, il résulte que l'Union Sportive Dijonnaise compte à l'heure actuelle 47 sociétaires (membres actifs, honoraires et membres d'honneur).

Les comptes détaillés du trésorier et vérifiés par la commission du budget sont acceptés et font ressortir que, malgré les nombreuses dépenses de l'année, l'U. S. D. se trouve avec un encaisse satisfaisant et en pleine prospérité.

Le trésorier est chargé d'acquitter les factures des médailles du cross-interclubs et des brassards et de présenter à la réunion la balance de ce compte avec les recettes des engagements.

Le banquet annuel devant avoir lieu le samedi, 14 courant, à 8 heures du soir dans les salons Badiolleau, le président invite tous les sociétaires désirant y participer, à verser le prix de la souscription, 5 francs, avant le jour fixé.

La Commission sportive en fonctions est chargée des derniers détails du cross interclubs (réception, invitations, etc.) La séance est levée à 10 h. 50.

*Le secrétaire général* : HENRI DOYEN.

**PONT-DE-CHERUY (Isère).** — **Union sportive de Pont-de-Cheruy.** — Décidément le football est à la mode. On nous annonce de Pont-de-Cheruy, où s'est fondée cette année l'Union sportive, la création de deux équipes qui commenceront leurs parties d'entraînement le dimanche 15 courant. Nul doute que ces jeunes athlètes ne fassent parler d'eux d'ici peu de temps.

*Le secrétaire* : A. GRANGE.

**GENÈVE.** — Le **Football-Club de Genève** vient de nommer comme suit son comité pour 1899. MM. E. Ballensberger, président; Leuba, vice-président; Terracina, secrétaire; Forestier, capitaine du 1<sup>er</sup> team; Berger, capitaine du 2<sup>e</sup> team.

♣ L'Union Athlétique Genevoise vient de prendre le nom de *Football-Club Excelsior de Genève*.

♣ Le **Football-Club de la Servette** a décidé de jouer le match qu'il a conclu avec le *Stade Grenoblois*, le dimanche, 2 avril, ou le lendemain. Nous apprenons que notre confrère, M. F.-J. Degerin vient d'être nommé capitaine du F. C. de la Servette.

BERGER.

## Football

### CALENDRIER

15 janvier 1899. — **Match entre l'équipe 1<sup>re</sup> du Racing-Club Bourguignon et l'équipe seconde du F. C. L.**

15 janvier 1899. — **Match entre le Racing-Club de Lyon et le Stade Grenoblois, à Grenoble.**

22 janvier 1899. — **Match entre les équipes secondes du F. C. L. et de l'A. C. L.**

29 janvier 1899. — **Match entre l'équipe 1<sup>re</sup> du R. C. L. et l'équipe seconde du F. C. L.**

### Championnats du Sud-Est.

*Le même jour joueront les équipes première et seconde des mêmes Clubs.*

22 janvier 1899. — **U. S. L. A. contre R. C. L.**

5 février 1899. — **F. C. L. contre R. C. L.**

5 février 1899. — **U. S. L. A. contre A. C. L.**

12 février 1899. — **R. C. L. contre A. C. L.**

19 février 1899. — **F. C. L. contre A. C. L.**

26 février 1899. — **F. C. L. contre U. S. L. A.**

14 février 1899. — **Championnats de France. — Match entre le Stade Bordelais et le Football-Club de Lyon, à Paris.**

### Grand Match du Football Club de Lyon contre le Cosmopolitan de Paris

C'est par une température printanière et devant près de deux mille personnes que le match contre le *Cosmopolitan Club* de Paris et le *Football-Club* de Lyon a eu lieu. Cette partie, qui a intéressé au plus haut point le public très sportif qu'elle avait attiré sur la Pelouse des courses, s'est terminée, après une lutte des plus passionnantes, par la victoire de l'équipe lyonnaise.

Pour la première fois, dimanche, le football a été joué, à Lyon, devant le public payant, et certes on peut bien dire qu'il l'a été avec succès.

Qu'on nous redonne donc encore, cet hiver, de bons matches. La voie du succès est là. Si on arrive, en effet, à battre encore de fortes équipes parisiennes ou étrangères devant le grand public, notre cause sera gagnée et le football sera bien vite naturalisé français, ou plutôt il redeviendra français aux yeux des foules toujours un peu simplistes.

Mais venons-en au compte rendu technique.

A deux heures et demie, l'arbitre, M. Mathoux, de l'Olympique de Paris, siffle le coup d'envoi. Paris commence l'attaque. De suite, les deux camps sont sur le ballon et une série de mêlées et de touches se fait au centre pendant une dizaine de minutes. Peu après, Lyon prend nettement l'avantage et s'installe dans les 22 mètres du Cosmo. Sur une faute d'un Parisien, un coup franc est accordé au F. C. L., Child tente le but, mais le manque. Cinq minutes après un nouveau coup franc est accordé aux Lyonnais, Hadley, à son tour essaie le but, mais n'est pas plus heureux. A la reprise, de nombreuses mêlées, dans lesquelles l'avantage reste généralement au F. C. L., maintiennent le jeu dans le camp du Cosmo. Sur un arrêt de volée, Lyon tente à nouveau le but, mais sans y parvenir. A partir de ce moment la lutte reprend plus vive de part et d'autre. Chaque camp voudrait marquer avant la mi-temps. Un moment, le ballon franchit la ligne de but du C. C., il est touché par Paret;

malheureusement, l'arbitre venait de siffler — bien tardivement ce me semble — un en avant, de sorte que l'essai n'est pas accordé.

Peu après, la mi-temps est sifflée; aucune équipe n'a alors de points à son actif.

A la reprise, le jeu se poursuit suivant la même tactique dans les deux camps. Le F. C. L., privé d'un de ses bons trois-quarts, continue à ne jouer qu'avec ses avants. Point de passes, mais mêlées sur mêlées, touches sur touches. De cette façon, Lyon se maintient dans les 22 mètres de Paris. Deux fois cependant à la suite de « free quick » le ballon est envoyé dans le camp du F. C. L., mais soit par de bons coups de pied en touche, soit par de savants dribblings, il est vite ramené vers les buts du Cosmo. Tout-à-coup, Staples s'empare du ballon, il charge et passe à Bavozet qui s'en va marquer en suivant sa touche, un essai qui est très applaudi. Malheureusement l'arbitre, qui a vu plaquer Bavozet au moment où ce dernier posait son ballon à terre, a des doutes sur cet essai, il s'enquiert auprès de M. Brown et il lui demande si Bavozet a passé en touche. L'arbitre de touche, qui ne comprend pas très bien le français, croit qu'on lui demande s'il y a essai, de sorte qu'il répond « oui » à la question que lui posait M. Mathoux. Ci, nouvel essai non accordé. Heureusement personne ne se décourage au F. C. L. et, malgré une défense désespérée du Cosmo, le jeu reste concentré dans les 22 mètres de Paris. Plusieurs coups francs sont accordés aux Parisiens, mais le ballon est ramené dans leur camp, malgré une résistance opiniâtre de quelques-uns de leurs joueurs tels : Hadley, jeune, Richmann et surtout d'Albert qui réussit à s'échapper plusieurs fois, mais sans pouvoir toutefois aller bien loin. Enfin Hadley s'empare du ballon remis en jeu sur la ligne de touche et d'un de ces coups de pied en arrière bien calculés, envoie le ballon à hauteur de la place occupée par Bavozet qui, comprenant fort bien la tactique, a suivi le ballon, le saisit et s'en va droit marquer un essai magnifique au milieu des poteaux de but. Cette fois il est accordé, aussi la foule applaudit-elle à tout rompre. D'un bout à l'autre du terrain ce ne sont que bravos et acclamations. Vuillermet G. tente le but, mais le manque. Décidément, cette fois-ci, pas de chance pour les coups de pied de but au F. C. L.!!

Après le coup de pied de 22 mètres, on voit le Cosmo jouer encore avec plus de vigueur, mais ses attaques nombreuses restent malgré tout infructueuses. Hadley aîné fait fermer encore davantage son jeu. Continuellement le ballon est envoyé en touche. Enfin après un nouvel effort désespéré des Parisiens, effort qui ramène le ballon presque dans les 22 mètres de Lyon, la fin est sifflée.

L'arbitre proclame alors la victoire du Football-Club de Lyon par 3 points, un essai (Bavozet), à rien au Cosmopolitan-Club.

Si on étudie, à un point de vue général, cette partie, certes la plus intéressante de cette saison, on doit reconnaître qu'elle a tenu en intérêt tout ce qu'elle avait promis. Mais qu'y avons-nous appris? Pas grand chose. Nous nous sommes une fois de plus aperçus que nous manquons toujours de trois-quarts et que nos avants, quand ils veulent, peuvent donner de bons coups de collier. Quels sont les trucs nouveaux que nous a apporté le Cosmo? Aucun. C'est plutôt maigre. Mais, ainsi que l'a si bien dit M. Manchon, au banquet, le football n'est

pas seulement un jeu, c'est aussi une culture qui demande ses peines et ses labeurs. C'est pourquoi il faut continuer à jouer ensemble et toujours à la même place surtout, si on veut arriver à continuer à lutter avec avantage contre les équipes parisiennes et contre Bordeaux dans les championnats de France.

Les équipes étaient ainsi composées :

**F. C. L.** — *Arrière* : H. Place. *Trois-quarts* : Bavozet, Staples, Eckford, Evrard. *Demis* : Hadley aîné (cap.), Monin. *Avants* : Hill, Mac-Naughton, Barbenès, Dunois, Vaschalde, Vuillermet, Paret, Child.

**C. C.** — *Arrière* : Berthome. *Trois-quarts* : Albert, Charpentier, Boncour, Richmann. *Demis* : Hadley jeune (cap.) Bussienne. *Avants* : Remminiac, Wagner, Walton, Bertholomew, Waller, Manchon, Laboud, Perrot.

Henri PLACE.

## AUTOUR DU MATCH

### Impressions d'un profane.

Savez-vous que je suis bien près de faire mon petit Sicambre et d'adorer ce que je ne croyais bon qu'à brûler, j'entends le ballon de match ? Oui, comme pas mal d'entre les spectateurs de dimanche, j'ai envie de m'écrier classiquement :

« Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé ! »

— Peuh ! le football, m'étais-je écrié souvent, sans craindre même de faire de la peine à notre cher Jean Gervais, le football ! Jeu d'enfants, jeu brutal, n'ayant avec le sport que des attaches fort lointaines !

Je parlais en ignorant et je l'avoue humblement. Ne nous arrive-t-il pas souvent, hélas ! de ne nous faire une opinion que sur des apparences et de persévérer dans notre erreur plus encore par entêtement que par conviction ? C'était un peu mon cas, en arrivant, dimanche, sur le magnifique terrain du Football-Club de Lyon pour assister au match joué entre cette Société et le Cosmopolitan de Paris.

Nous étions là, réunis par le hasard, quelques incrédules plus disposés aux critiques qu'aux applaudissements. Personne ne me contredira cependant lorsque j'aurai déclaré qu'au bout de quelques minutes, le sourire sceptique, même un tantinet dédaigneux, disparaissait de nos lèvres et faisait place... à l'emballement, à l'emballement complet.

Je baisse donc la tête et... je regrette mes 20 ans !

\*\*\*

Comme nos lecteurs l'ont vu dans notre numéro de la semaine dernière, le Cosmopolitan était un des rares clubs parisiens de première série avec lesquels notre F. C. L. ne se fût pas encore mesuré. Les membres du Cosmo avaient bien voulu répondre à la courtoise invitation de nos compatriotes, et c'est ainsi que nous avons pu assister, dimanche dernier, à une lutte réellement empoignante. Je n'en parle pas techniquement, notre collaborateur Place n'étant pas *en arrière* (Horrible, must horrible !) pour le faire avec son expérience et son brio ordinaires.

J'aime mieux noter au courant de la plume les mille détails de cette charmante journée.

\*\*\*

Les membres du Cosmo, arrivés le matin, avaient été reçus à la gare par une délégation du F. C. L. et conduits à l'hôtel de Russie où des appartements leur avaient été retenus.

À 1 heure 1/2, les deux Sociétés, réunies à la Taverne Saint-Hubert, prenaient place dans des omnibus dont les attelages portaient des flots et des cocardes aux couleurs entrelacées des deux clubs : bleu et rouge et blanc et rouge.

On traverse la ville au milieu de la curiosité sympathique des promeneurs (si c'était de la réclame, ma foi, c'était très très fort !) et l'on arrive au Grand-Camp sur le terrain du F. C. L. que les Cosmo déclarent admirable et supérieur aux pelouses des clubs parisiens.

Leurs hôtes avaient d'ailleurs bien fait les choses : le ground avait été pavoisé et les lignes de but et de touche tracées à la chaux, comme cela se fait probablement chaque fois.

Bientôt sortent du Club-House les deux équipes rivales, le Cosmo en maillot rouge, col et parements bleus, au chiffre du Club ; le F. C. L., maillot blanc, col et parements rouges et, sur la poitrine, le fier lion, témoin déjà de sensationnelles rencontres.

Le spectacle de tous ces jeunes gens, bien découplés, à l'œil vif, aux mouvements alertes et souples est vraiment réconfortant.

Il est vrai que tout à l'heure... Ah ! les pauvres maillots, les malheureuses culottes ! Mais n'anticipons pas.

Pendant que l'on prélude à la lutte sur le terrain, le public arrive en masse. Il est reçu à l'entrée par des commissaires, au milieu desquels se détachent le visage souriant et gracieux de l'ami Pouzet, la physionomie et le verbe imposants de M. Alabrune, et, dans la cahute, les traits sévères de M. Audibert, tels d'ailleurs qu'il sied à un bon caissier.

Cette foule élégante, sur laquelle un vrai soleil d'automne jette une note de gaieté se répand sur le vert gazon. Nous en profitons pour noter, au passage : M. Nott, vice-consul anglais, MM. Persch, Wats ; M. Burnichon, président du F. C. L., dont la figure radieuse dénote une émotion et une satisfaction aussi naturelles l'une que l'autre. Ah ! nous autres profanes, nous n'atteindrons jamais à cette pureté... de l'athlétisme ; MM. Ferrier, vice-président du Cosmo ; R. de Montmirail, président du F. C. de Marseille ; le capitaine Lebrun, officier d'ordonnance du Gouverneur ; le commandant Jaricot, du 11<sup>e</sup> bataillon d'artillerie ; Thévard, avocat général ; Durand et Roussel, juges suppléants ; Résal, ingénieur en chef de la ville ; Anglois, Couillet et Damour, avocats ; Hadley père, tel un ancien romain voyant ses deux fils conduire les deux camps contraires ; Rochefort, président de la Société des Régates Lyonnaises ; Aublanc, secrétaire du Club Nautique ; Seux, du Cercle de l'Aviron ; Héritier, président de l'A. C. L. ; Duchez, champion de boxe, amateurs ; Avet, de la Société canine du Sud-Est ; Jasigi, l'amateur avenant que nous regrettons de voir sans son appareil ; F. et A. Clerc, Larue, de nombreux officiers et sous-officiers, enfin tout ce que notre ville compte de sportsmen distingués et fervents.

La presse, elle-même, n'est pas restée indifférente à cette fête. Salué M. L. Avet, de *l'Express* ; notre confrère sportif du *Courrier du Lyon*, celui du *Tout-Lyon*, les correspondants du *Journal des Sports*, du *Vélo* et de la *Suisse Sportive* ; Ducroiset, de la *Tribune de Grenoble* ; un rédacteur de la *Vie Sportive des Alpes*, etc., etc.

Inutile de dire que, pour le *Lyon-Sport*, J. d'Arese, Bublance, Rosmont, Niprat, J. Menaste, formaient, autour de Jean Gervais, comme un bouquet dont Jeannette était la plus belle fleur et Gaston, la seule épine.

\*\*\*

Mais le coup d'envoi est donné et, dès les premiers engagements les spectateurs se pressent le long des cordes installées sur les lignes de touche. Les dames ne craignent pas de se mettre au premier rang et sont les premières à applaudir les passes émotionnantes qui viennent finir à leurs pieds ; les membres de la Société des Courses et du Riding qui sont présents ne tardent pas eux-mêmes à s'intéresser à une lutte à laquelle ils trouvent un intérêt imprévu.

C'est que, sur la pelouse, le match s'anime, devient de plus en plus serré, prend toutes les allures d'un vrai combat, le mot n'est pas exagéré, allez ! Et, peu à peu, tous ceux qui, il y a quelques instants, n'avaient jeté qu'un regard distrait sur leur programme, s'empressent de lire les règles du jeu, dont les péripéties les passionnent.

On s'aperçoit que, dans ces courses, en apparence désordonnées, dans ces mêlées que l'on croirait confuses, il y faut une tactique, une science réelles.

Les qualités physiques et morales de chacun se font jour. Ne faut-il pas de la vigueur, dans une mêlée, pour résister à la poussée de l'adversaire ? De l'agilité, pour échapper à son ardente poursuite ? De l'habileté, pour éviter le plaquage, le fâcheux plaquage, ou, s'il est inévitable, pour tomber avec grâce et même en criant « tenu », « teniou » ?

Croyez-vous, d'autre part, que l'on puisse voir sans un sentiment d'admiration des actes de courage comme celui dont Hadley aîné, capitaine de l'équipe lyonnaise, nous donna le spectacle ? Atteint assez gravement à l'œil, Hadley quitte un instant la lutte — oh ! le temps de mettre un bandeau sur cette blessure qui, au premier moment, doit cependant le faire rudement souffrir — et y rentre aussitôt, ne songeant qu'à sa responsabilité de capitaine, ne voyant que le succès des couleurs blanc et rouge.

Spectateurs et spectatrices comprennent qu'il y a là autre chose que l'animation ordinaire d'un jeu quelconque et les bravos, les hurrahs retentissent de toutes parts.

L'émotion a une heureuse diversion dans les incidents comiques qui calment un peu les nerfs surexcités. C'est d'abord un équipier du Cosmo dont la culotte, parlant sans doute mal le français, commet un hiatus absolument shoking ; c'est ensuite Barbenès, victime du même accident, qui se sauve vers le Club-House, les mains dans une pose des plus naturelles, mais des moins athlétiques ! Puis, à la mi-temps, c'est la grâce qui a son tour : un beau bébé, blanc et rose, s'avance gentiment parmi les joueurs et demande à lancer le ballon. On le lui donne, il sourit et ses petites menottes le jettent... à deux pas.

\*\*\*

Le match est terminé et le Cosmo salue par de vigoureux : Hip ! Hip ! Hurrah ! la victoire de ses adversaires.

La foule s'écoule en discutant les mérites de chacun et les sceptiques de tout à l'heure se promettent de revenir aux futurs matches. Pendant ce temps, les joueurs sortent du Châlet, remontent en voiture et, vers 5 h. 1/2, la rue de la République retentit de cris, d'éclats de rire, de joyeuses apostrophes qui révolutionnent le paisible public des dimanches, déambulant, les bras ballants, comme chante Xanroff.

\*\*\*

La Taverne St-Hubert est bondée, les apéritifs circulent, et l'heure de se rendre au banquet arrive bien vite.

Ce banquet a eu lieu à la brasserie Gruber, siège social du F. C. L.

Les joueurs lui font l'accueil que l'on devine et fraternisent entre eux en bons et loyaux camarades qu'ils sont.

On fait cependant silence pour mieux applaudir les toasts portés aux vainqueurs et aux vaincus. C'est d'abord M. Burnichon, président du F. C. L., qui, au milieu de l'enthousiasme général, lève son verre en l'honneur de ses hôtes. Au milieu des applaudissements et des vivats, il a occasion de dire que le Cosmo, ainsi que la blanche colombe, a apporté à Lyon le rameau de la victoire, heureux présage d'une prochaine rencontre, et termine en buvant à l'athlétique trinité des Hadley.

M. Manchon, au nom du Cosmo, répond en quelques mots fort goûtés. Il rappelle en passant, la belle devise *Vincit qui patitur*, celle du Stade Français, dont un de ses anciens les plus glorieux a si bien su s'inspirer au cours du match. M. Hadley Green le remercie en termes émus et termine en remettant entre les mains de son frère, capitaine du Cosmo, le beau fanion sur lequel MM. Staples et Weil ont fait broder les initiales de ce club.

Preennent ensuite la parole, MM. Hadley père, Hadley jeune, Albert, Héritier, Reminiac, etc. C'est enfin le tour des chanteurs qui ont été des plus fêtés.

La partie officielle de la journée est à sa fin ; on sort et les groupes joyeux s'en vont où les entraîne leur fantaisie. O gioventu, primavera dell'anno !

Que conclure de cette belle fête sportive, sinon que le succès suivra toujours ceux qui auront le courage de ne pas se laisser détourner par la prétendue indifférence du public, en matière de sport.

A Lyon, tous les sports peuvent et doivent réussir, à la condition d'être représentés par des sociétés aussi bien organisées que le Football-Club de Lyon. JISSOR.

### Petites Nouvelles

♣ On nous assure que toutes les culottes déchirées au cours du match ont été retrouvées le soir... au banquet.

♣ Le magnifique terrain du F. C. L. a été très admiré et a donné l'idée à plusieurs spectateurs de demander leur adhésion comme membres honoraires afin de pouvoir, dès le printemps, jouer eux et leur famille au lawn-tennis sur les cours contigus au terrain du football.

Quelques anciens joueurs de cricket se trouvant réunis à l'occasion de ce match ont décidé de se remettre à ce sport qu'ils joueront dès le commencement d'avril sur le même terrain.

♣ On sait que l'équipe du C. C. était commandée par Hadley jeune. Au cours du banquet, M. Hadley père avait l'air de regretter que son cadet eût été moins bien partagé et n'eût eu d'endommagé que son maillot. Disons, à ce propos, que nous avons rencontré hier Hadley aîné dont le coup n'aura aucune suite sérieuse.

♣ Rencontré dans nos théâtres et dans les endroits où l'on s'amuse quelques brillants équipiers du C. C. pour lesquels — et nous en sommes heureux — Lyon n'a pas épuisé tous ses charmes.

♣ Voici ce que nous lisons dans le *Journal des Sports*, au sujet du match de dimanche :

« Qu'il nous soit permis de féliciter les deux frères Hadley qui tous deux, se sont efforcés de conduire leur équipe à la victoire, et qui ont joué avec un brio remarqué, ainsi que Bavozet, le héros de la journée ; Place, l'arrière du F. C. L., qui a été absolument étonnant par son sang-froid, ses coups de pied et ses plaquages ; G. Vuillermet et Hill, pour leurs dribblings, et Monin pour son jeu de défense.

« Du côté du Cosmo, nous avons remarqué particulièrement le jeu d'Hadley, jeune, de Richmann, d'Albert et de Waller.

« L'assistance était nombreuse, les places à cinquante centimes bien garnies en majorité de jeunes gens connaissant le jeu et applaudissant impartialement aux bons moments les prouesses des joueurs des deux camps. Aux places réservées, beaucoup de monde. Des dames en grand nombre.

« M. Burnichon, président du F. C. L., recevait les invités avec sa bonne grâce accoutumée.

### Match entre l'équipe première du Racing-Club Bourguignon et l'équipe seconde du F. C. L. —

Demain, dimanche, à 2 h. 1/2, aura lieu sur le terrain du F. C. L., pelouse des Courses, boulevard de l'Hippodrome, à gauche de la voûte du Parc, un match de football entre Dijonnais et les équipiers seconds Lyonnais. Sans présenter peut-être autant d'intérêt que le grand match qui, dimanche dernier, s'est joué contre Paris, cette rencontre amènera encore des amateurs de plus en plus nombreux à ces réunions. Ceux qui n'ont pas pu applaudir nos athlètes dimanche auront ainsi une nouvelle occasion d'apprécier le football.

Pour maintenir une bonne tradition qui mettra, désormais, à l'aise tous ceux désirant assister à un match, sans être spécialement invités, il sera perçu un droit d'entrée de 0 fr. 25, affecté aux pauvres de la commune de Villeurbanne.

**GRENOBLE. — Match Chambéry contre Grenoble.** — Dimanche dernier, 8 janvier, s'est joué, à Grenoble, un match entre l'*Union Sportive Chambérienne* et l'équipe seconde du *Stade Grenoblois*. Un public assez nombreux y assistait et a applaudi les quelques rares beaux coups des joueurs. Chambéry a le choix du terrain, le coup d'envoi amène le jeu dans ses 22 mètres ; les avants des deux camps essaient bien, les uns de dégager leur camp, les autres de forcer la ligne ennemie ; mais tous les efforts restent impuissants et jusqu'à la mi-temps le jeu ira des 22 mètres chambériens aux 22 mètres grenoblois. Les avants jouent trop avec des coups de pied, ils sont trop indé-

cis quand ils ont le ballon, et les touches et mêlées se multiplient. A signaler, avant la mi-temps, les belles charges et passes des trois quarts chambériens, dont une aboutit à un essai (Chevalier), l'arbitre ne l'accorde pas. Jordan du S. G. essaie à plusieurs reprises de franchir les buts ennemis, il est plaqué avec assez de sûreté par Delphin l'arrière de l'U. S. C.

Signalons le jeu brillant de Repellin (S. G.) qui intercepte une passe de trois quarts chambériens, mais est plaqué par Delphin qui encore a bien joué.

A la reprise le jeu se concentre au milieu du terrain, et il n'en sort qu'après de bonnes charges qui n'aboutissent pas à faire marquer l'U. C. S. Cependant vers la fin, dans une touche à quelques mètres des buts grenoblois, Richard marque un essai en mauvaise position. Le but, très difficile, est manqué par Chevalier. Encore quelques minutes de jeu. Puis, tandis que les Grenoblois portent le capitaine de l'U. S. C. en triomphe, l'arbitre, M. Serres du Cercle Sportif, proclame Chambéry vainqueur par 3 points à 0 pour Grenoble.

Que dire de ce match ? Il a été assez intéressant. Heureux début pour la jeune équipe de l'U. S. C. qui a de bons éléments. Les avants feront bien de quitter leur jeu de coup de pied, les demi, trois quarts sont bons, quant à l'arrière, un vieux joueur suisse, il s'est montré hier bon plaqueur. Au Stade Grenoblois, même remarque pour les avants; les autres lignes sont bonnes et l'arrière, Blanc, a eu de beaux coups. En résumé, bonne journée pour le sport. Voici la composition des équipes :

**U. S. C.** — *Arrière* : Delphin; *Trois quarts* : du Bettier; Charlou, Amblard, Chevallier (cap); *Demis* : Trellu et Richard; *Avants* : Savarin, Chambre, Détomasi, Richard F., Morel, Pétin, Denat, Carle.

**S. G.** — *Arrière* : Blanc; *Trois quarts* : Jordan, Combes (cap.), Muller, Debon; *Demis* : Repellin et Guiboud; *Avants* : Sécaïl, Landros, Balme, Barbet. Plisson, Bonnet. J. Bernard, Bérard.

**CHAMBÉRY.** — **L'Association athlétique du Lycée** a joué une partie d'entraînement au Champ de Mars (équipes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>). Girod remplace le capitaine absent de l'équipe 1<sup>re</sup>, et Meurier dirige l'équipe 2<sup>e</sup> qui, elle aussi, espère bientôt prouver qu'elle a de la valeur. En somme, bon travail. POLO.

**BOURG.** — **Lycée Lalande.** — L'A. C. L. L. s'entraîne sérieusement; elle vient d'accepter un match avec le Rugby-Club, match qui sera joué le dimanche, 12 février. Les équipiers de l'A. C. L. L. s'exercent tous les jours et font des progrès très sensibles; il faut espérer que leurs efforts ne seront pas vains. Voici la formation de l'équipe de l'A. C. L. L. :

*Avants*: Mollard, Commerson, Balay, Durand J., Barden, Nicot, Schlœfflin, Blanchard; *Demis*: Rassinier et Mellet A.; *Trois-quarts*: Barbero, Faivre, Mellet P. (capitaine); *Arrière*: Misery.

Toutefois, nous donnons cette disposition sous réserve, car il se pourrait bien que le capitaine changeât un ou peut-être deux équipiers, mais la majorité restera ainsi disposée. Bonne chance à l'A. C. L. L. LILY.

## Cross-Country

CALENDRIER. — CROSS-COUNTRY D'ENTRAÎNEMENT

15 janvier, cross-country, par l'Athlétic-Club de Lyon, à Ste-Foy.

22 janvier, cross-country par le P. C. L. à Monplaisir.

29 janvier cross-country par le F. C. L., à la Pape.

5 février, cross-country par le R. C. L., à Collonges.

12 février, cross-country par l'A. C. L. à Ste-Foy.

**19 février, à Dijon, Championnats du Sud-Est**

**5 mars, à Paris, championnats de France**

## Le Cross-Country interclubs.

organisé par l'Union Sportive Dijonnaise

Le cross-country interclubs organisé par l'U. S. D. a eu un succès qui a dépassé les espérances des organisateurs. De la part des coureurs peu d'abstentions, puisque sur 33 inscrits 30 partants se rangeaient sous les ordres du starter. Un temps favorable a beaucoup contribué au succès de l'épreuve, et de nombreux spectateurs se sont rendus à Larrey.

Aussi quelle animation, vers deux heures et demie, devant le restaurant du Vieux-Silène, où devait se donner le départ ! Parmi les membres du jury, nous remarquons : M. Georges Richard, président du Comité des fêtes du commerce et de l'industrie, président d'honneur du jury; M. Lambelot, président de l'U. S. D. et à qui revient une bonne part du succès de l'épreuve; M. Duthu, membre honoraire de l'U. S. D., chronométrateur; Dezaux, secrétaire général du R. C. F., vice-président; Adeleine, starter; Benoist, secrétaire; Lachat, président du R. C. B., juge à l'arrivée, etc., etc.

Enfin le départ est donné au milieu d'une affluence considérable qu'on a peine à faire écarter. C'est Denomey du R. C. B. qui prend la tête et mène très vite, mais il est bientôt passé par un groupe venant derrière lui. A ce moment c'est Champion de l'A. S. I. qui le remplace et arrive premier au-dessus de la côte des Carrières-Blanches avec 100 mètres d'avance sur tous les concurrents. Il est bientôt rejoint par Bourdier du R. C. F. et Champoudry du S. A. M. Au plateau de Plombières Tunmer (R. C. F.) a bien 500 mètres de retard, mais par un effort extraordinaire et qui fait bien voir sa supériorité, il parvint à rejoindre Champoudry dans la ligne du canal de Bourgogne, environ 2 kilomètres avant le poteau. Les deux coureurs continuent ainsi jusqu'à 400 mètres de l'arrivée où Champoudry démarre et part pendant 50 mètres, mais ne persévère pas. Tunmer continue son train et lâche Champoudry, arrive ainsi premier, assez fatigué cependant, et cela se comprend, du reste, étant donné l'effort incroyable qu'il a dû fournir pour rejoindre son concurrent.

Voici, du reste, la liste des arrivées qui se succèdent à peu d'intervalle : 1. A. Tunmer (R. C. F.) 41'15; 2. Champoudry (S. A. M.); 3. E. Champion (A. S. I.); 4. Ragueneau (S. A. M.); 5. Guillot (S. A. M.); 6. F. Marchais (R. C. F.); 7. E. Troussier (A. S. I.); 8. J. Genet (R. C. F.); 9. F. Meyers (R. C. F.); 10. J. Guénot (U. S. D.); 11. H. Chuchetet (U. S. D.); 12. Avé (S. A. M.); 13. Martinet (R. C. B.); 14. T. Burns (R. C. F.); 15. Burns (R. C. F.); 16. H. Picard (U. S. D.); 17. Rougemont (S. A. M.); 18. Denomey (R. C. B.); 19. F. Bourdier (R. C. F.); 20. Lecroq (S. A. M.); 21. Houdard (U. S. D.); 22. Verpeault (R. C. B.); 23. Pons (S. A. M.); 24. Truitard (U. S. D.); 25. Bouchacourt (R. C. B.); 26. Tortochot (U. S. D.); 27. Guillemintot (U. S. D.); 28. Régulier (U. S. D.); 29. Sylvestre (R. C. B.); 30. Laurent (S. A. M.).

A noter la non participation de Picaud, du R. C. F., qui, blessé à la jambe, n'est pas venu à Dijon, de Gendre de l'U. S. D. empêché, et Bâtier de l'U. S. D. également empêché.

Un petit incident le long du parcours et un vif plaisir pour celui qui en a été l'objet : une admiratrice du sport a offert un bouquet à Champoudry au moment où il était en tête, à 2 kilomètres de l'arrivée.

Les résultats, comme on le voit, ont été excellents de toutes façons, puisque, du côté de Dijon, Guénot, le premier de la région, a couvert la distance en 43'42", n'étant, par conséquent qu'à deux minutes du premier.

Le soir à 6 heures, tous les coureurs étaient réunis au siège de l'U. S. D., café Bossuet, où un vin d'honneur leur était offert et où avait lieu en même temps la distribution des prix.

M. Lambelot a remercié en quelques mots, les coureurs d'être venus contribuer au succès de cette épreuve, les généreux donateurs des prix magnifiques qu'ils avaient offerts, et la presse tout entière de l'amabilité avec laquelle elle a toujours ouvert ses colonnes à l'U. S. D., ainsi que M. Georges Richard,

président des fêtes du commerce et de l'industrie, pour avoir bien voulu présider cette petite manifestation sportive.

M. Richard en de courtes mais éloquents paroles, a remercié les coureurs parisiens d'être venus nombreux à Dijon. M. Dezaux, secrétaire général du R. C. F., a, dans un discours très senti et souvent interrompu par des applaudissements chaleureux, remercié au nom de son club et en son nom, les athlètes dijonnais, ainsi que toutes les personnes s'intéressant au sport qu'il aime tant, et a promis à M. Lambelot, président de l'U. S. D., de revenir l'an prochain.

Les coureurs parisiens ont quitté Dijon à minuit, heureux du succès obtenu et surtout heureux, ont-ils dit, de la réception qui leur a été faite. Tous ont promis de revenir l'an prochain courir la même épreuve.

Quant aux dirigeants de l'U. S. D., ils peuvent se féliciter du succès obtenu; il a certes dépassé toutes les espérances et il en sera ainsi chaque fois qu'à la tête du Comité nous trouverons le digne et sympathique président, M. Lambelot, qui peut conserver pour lui la plus grande part du succès. MM. les membres de l'Union sportive dijonnaise, remerciez et conservez toujours votre président et il en sera toujours ainsi.

Henri C.

♣ **Le Cross de l'U. S. D. et la Presse.** — La *Petite République* insère la note suivante à propos du cross-interclubs de l'U. S. D.

« Les coureurs parisiens qui étaient allés à Dijon, ont difficilement battu les coureurs régionaux, qu'il serait intéressant de voir figurer dans le cross national ». Puis ce journal indique un classement par points qui donne le rang suivant aux diverses sociétés participantes :

1. Racing-Club de France, 1, 6, 8, 9, 14, 15 = 53 points.
  2. Société athlétique de Montrouge, 2, 4, 5, 12, 17, 20 = 60 points.
  3. Union sportive Dijonnaise, 10, 11, 13, 16, 18, 21 = 89 points.
- Le classement entre Paris et Dijon a été le suivant :
1. Paris, 1, 2, 3, 4, 7, 8 = 27 points.
  2. Dijon, 5, 6, 9, 10, 11, 12 = 52 points.

## PROFESSIONNALISME

### U. S. P. S. A.

L'Assemblée générale annuelle de l'Union des Sociétés professionnelles de Sports Athlétiques a eu lieu hier vendredi, à Paris. Plusieurs questions intéressant les Sociétés professionnelles lyonnaises y ont été discutées. Nous en donnerons le compte rendu avec extrait du procès verbal dans notre prochain numéro.

### Comité régional du Sud-Est.

*Séance du 6 janvier 1899.* — La séance est ouverte à 9 h. 1/2, sous la présidence de M. Champagnon, vice-président. Absent: M. Ferratge (excusé).

Lecture est donnée du procès verbal de la séance précédente (adopté); d'une lettre de M. Verdellel, secrétaire général de l'U. S. P. S. A. M. Simon, secrétaire-adjoint du Comité, envoie les renseignements demandés par M. Verdellel.

M. Bouvier, présenté par le *Stade Lyonnais* comme 3<sup>e</sup> délégué, est accepté à l'unanimité.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Coulable, trésorier de l'U. S. P. S. A., accusant réception de la cotisation pour l'affiliation du *Stade Lyonnais*.

La clôture des engagements pour le cross des juniors du 22 courant, se fera le vendredi 20 courant :

Voici les couleurs des Sociétés Lyonnaises : C. P. V., *blanc et vert*; C. D. S., *noir et or*; C. P. L., *bleu et noir*; S. L., *vert et rose*.

Il est donné lecture des règlements de l'Union. Une réunion supplémentaire aura lieu le mardi 10 courant.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le secrétaire-adjoint : SIMON, A.

*Séance supplémentaire, 10 janvier 1899.* — La séance est ouverte à 9 h., sous la présidence de M. Champagnon, vice-président. Absents : Les délégués du C. P. L. non excusés, M. Ferratge excusé. Lecture est donnée d'une lettre de M. Verdellel, annonçant que M. Lapérouse est disqualifié jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1899. Il est décidé que le cross des juniors sera couru en tous points, sous les règlements de l'Union.

Le Comité forme les vœux suivants qui seront lus le 18 courant à l'Assemblée générale de l'Union : « Que les championnats de France, soient courus le 16 juillet, pour faciliter les équipiers lyonnais qui pourront, ainsi, profiter des trains de plaisir de la Fête Nationale; que le championnat de France de cross-country soit couru à Dijon, le Comité s'engageant à présenter 4 à 5 coureurs. Une demande de prix en espèces pour le Championnat de cross du Sud-Est du 5 mars, sera adressée à l'Union. Le C. P. V. sera représenté à l'Assemblée générale de l'Union, du 14 courant, par M. Bagré; le C. D. S. par M. Moyne; le C. P. L. par M. Faure.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le secrétaire-adjoint : SIMON, A.

### CALENDRIER

15 janvier. — **Cross-country**, par le Club Pédestre et Vélocipédique à St-Clair.

22 janvier. — **Cross-country**, réservé aux équipiers seconds des Sociétés affiliées à l'U. S. P. S. A.

29 janvier. — **Cross-country**, interclubs du Club Pédestre Lyonnais.

5 mars. — A Lyon. — **Championnat du Sud-Est.**

19 mars. — A Paris. — **Championnat de France.**

### Cercle des Sports

(48 cours Morand, Café du cours).

*Séance générale du 11 janvier 1899.* — La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. L'Hôpital, président. Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance (adopté). M. Simon lit le compte rendu financier fin d'année (adopté). Les sociétaires qui n'ont pas d'insignes sont priés de s'adresser à M. Simon. Ensuite il est procédé à la nomination d'une Commission pour organiser la *grande course pédestre et internationale Lyon-Neuville* et retour 28 kil. Sont élus : MM. L'Hôpital, président; Charobert Fr., secrétaire; Simon, trésorier; Drevet Cl. et Pacoud assesseurs. MM. L'Hôpital, et Simon sont chargés de visiter plusieurs maisons pour la composition des programmes et des affiches.

Lecture des cartes de visite reçues à l'occasion du Jour de l'An. Lecture d'une lettre de M. Moyne donnant sa démission de trésorier. M. Simon lui a répondu que sa démission n'était pas acceptable. Il l'a prié en même temps, se trouvant à Paris, d'aller représenter le Cercle des Sports à l'assemblée générale de l'U. S. P. S. A. M. François, ex-trésorier, actuellement au service, était parmi nous dans le courant de la semaine précédente et nous a rendu une visite mercredi au siège du C. D. S. M. Bérand se charge des brassards pour la course Lyon-Neuville. Il est décidé que tous les coureurs du Cercle, soit cyclistes, soit pédestriens, devront avoir dans toutes courses les couleurs officielles de la Société : maillot noir, culotte noire et un foulard or pour les cyclistes et pour les pédestriens une étoile or avec le polo noir rayé or et l'étoile or.

M. Moret est accepté comme membre honoraire. Il est décidé qu'un cross handicap de 8 à 10 kil., réservé à tous les membres du C. D. S. sans distinction, sera disputé le 5 février courant, à St-Clair. Départ hôtel Epelly à 9 h. du matin. Dimanche partie d'entraînement de football. Rendez-vous 2 heures chez Trux, boulevard de l'Hippodrome. La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le secrétaire adjoint : SIMON, A.

**La PREVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les ATHLÈTES contre tous accidents.**

Demain soir, dimanche, aura lieu une partie de football entre l'équipe du C.D.S. et une équipe mixte des autres sociétés. Rendez-vous à 2 heures, café Truc, boulevard de l'Hippodrome.

Y sont spécialement invités: MM. Perraud, *arrière*; Georges et Fr. Charobert, Bérard Aug., *trois-quarts*; Oriol et Drevet (cap.), *demis*; Blanc, Drevet L., Simon, Pacoud, Tharin, Capelle, Martin, Thévenon, Bérard Isid., *avants*.

Ce soir, à 8 h. 1/2, cours d'escrime, de boxe et de bâton.

**Le Cercle des Sports** a organisé, dimanche dernier, un cross-country d'entraînement à St-Clair. Départ et arrivée café de la Station. Il était tracé par MM. Tharin, du C. D. S. et Fauroux, C. P. V. Il mesurait environ 8 kilomètres qui ont été couverts en 37'30", d'après l'ordre d'arrivée suivant: 1. Perrin (C. P. V.); 2. Pinet (C. P. V.), à 200 m.; 3. Thévenat (C. D. S.); Drevet Cl. (C. D. S.).  
*Le Secrétaire: A. SIMON.*

### Club Pédestre Lyonnais.

Dans sa réunion du 7 courant le C.P.L. s'est occupé des décisions et des votes que M. Léon Faure, membre du C.P.L., sera chargé de porter à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'U.S.P.S.A. qui aura lieu vendredi, 13 janvier, à Paris. Le Comité enregistre la réception de magnifiques prix offerts pour le cross-country du 29 janvier.

Lecture est donnée de la correspondance: lettre de M. le comte de Chabanne; lettres de MM. Montessieux et Verdellel, ainsi que de nombreuses cartes de visite reçues par le Club.

Le point de départ du cross-country du 29 janvier sera fixé définitivement à la prochaine séance.

Les délégués du C.P.L. du Comité du Sud-Est rendent compte de la dernière réunion du Comité. M. Brochu annonce que, sur la demande du conseil de l'Union, il a envoyé à Paris un rapport sur l'incident Lapérouse.

Le Comité invite ensuite les joueurs de football à se rendre demain sur le terrain de jeu afin de jouer une partie d'entraînement avec les autres sociétés. *Le Secrétaire: V. BROCHU.*

### Stade Lyonnais

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Martelat, président. Absent non excusé: M. Boulet, membre actif. Les délégués du comité du Sud-Est rendent compte de la réunion du vendredi, 6 courant. Les coureurs sont prévenus que les inscriptions pour le cross-country du 22 janvier seront closes le 20 courant, et que les coureurs voulant y participer, doivent être munis de licence. L'achat d'un livre de procès verbaux est décidé; ce registre sera tenu par le secrétaire.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Pour le secrétaire: Martelat.

## ALPINISME

**GRENOBLE. — Un nouveau Club à Grenoble.** — Nous apprenons avec plaisir la fondation d'un nouveau Club alpestre à Grenoble.

Le *Club Alpestre Grenoblois*, — tel est le nom de la nouvelle société — a pour but de faire connaître à tous et de faciliter par tous moyens les ascensions dans les Alpes françaises en général et dans les Alpes dauphinoises en particulier.

Le siège social choisi par le comité du C. A. G. est le Café Clavel, avenue de la Gare. Les adhésions sont recues soit au siège social, soit chez M. H. Vallentin, 43, rue Saint-Laurent.

**Les tramways à vapeur.** — Dans un dernier *Lyon-Sport*, nous parlions de la construction du chemin de fer à crémaillère qui doit, au commencement de la saison prochaine, relier Uriage-les-Bains avec le plateau de Chamrousse. Nous apprenons aujourd'hui qu'il est fortement question de prolonger la ligne de Vizille Bourg-d'Oisans, jusqu'à Briançon. Si l'idée était poursuivie, la construction de ce nouveau tramway permettrait aux voyageurs d'admirer tout le long de la ligne les glaciers du mont de Lans, la Meige, et cent autre pics et glaciers qui font la beauté de l'Oberland Français.  
*L. BERNARD*

## GYMNASTIQUE



### Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est.

Le Bureau, dans une réunion tenue le 31 décembre, a décidé de convoquer le Comité Central pour une réunion qui aura lieu à Lyon, le 12 février, à 9 heures du matin, au siège de la Fédération; les intéressés recevront en temps voulu la convocation habituelle relatant l'ordre du jour de cette réunion.

A l'occasion de la première réunion que tiendra le Comité Central en l'année 1899, le président de la Fédération recevra dans les salons Grüber, place des Terreaux, le dimanche 12 février, à 2 heures du soir, les gymnastes fédérés, membres associés et camarades de la Fédération. Les dames seront admises en tenue de ville. Une sauterie terminera la réception. On est prié de venir nombreuses et nombreux. Il ne sera pas envoyé de carte d'invitation, le présent avis en tient lieu, ainsi que celui qui paraîtra au bulletin de février.

Le 1<sup>er</sup> janvier, une délégation du bureau de la Fédération, composée de MM. Clément, président; Damon, secrétaire générale, et Ageron, trésorier général, est allé présenter les hommages de notre chère association:

1<sup>o</sup> A M. le général Zédé, commandant le XIX<sup>e</sup> corps d'armée et gouverneur militaire de Lyon;

2<sup>o</sup> A M. Leroux, préfet du Rhône;

3<sup>o</sup> A M. Gailleton, maire de la ville de Lyon.

La délégation a été reçue avec beaucoup d'affabilité par ces messieurs, qui ont assuré la Fédération de leur parfaite sympathie; ils ont en outre engagé ses dirigeants à continuer leurs efforts pour la propagation de l'idée gymnastique si utile à l'Armée, à la Patrie et à la République.

**Concours à Genève.** — C'est en juillet, les 29, 30, et 31, que la fête cantonale Genevoise sera donné dans le parc des Eaux-Vives.

Les organisateurs sont à l'œuvre pour faire de ce concours, une manifestation superbe. Ils y réussiront certainement étant donné leur dévouement et leur compétence.

Dès maintenant le *Lyon-Sport* leur souhaite franche et parfaite réussite, et leur promet sa visite à l'occasion des fêtes projetées.

**Gauloise de Vaise.** — Dimanche, concours annuel entre les gymnastes.

### L' « Indépendante » de Dijon à Chalon

Samedi soir, une section de trente adultes, de l'*Indépendante*, la doyenne des Sociétés de gymnastique dijonnaises, s'est rendue à Chalon-sur-Saône, pour prendre part, au Grand-Théâtre, à la brillante soirée gymnique annuelle de l'*Indépendante* de Chalon, la société-sœur de l'*Indépendante* de Dijon.

Conduite par son président, M. A.-V. Thiriet, et ses deux vice-présidents MM. Mounot et R. Simonot, l'*Indépendante* de Dijon, sous le commandement de son dévoué moniteur-chef, M. Dangeville, a été chaleureusement applaudie par l'élite du public chalonnais, réunie au Grand-Théâtre de Chalon, notamment dans ses travaux aux anneaux, le simultanément aux barres à fond et ses pyramides humaines, et c'est aux cris nourris de « Vive Dijon, Vive les Dijonnais ! » qu'à minuit et demi le rideau s'abaissait.

Les Chalonnais offraient ensuite à nos gymnastes un vin d'honneur au Théâtre, et les toasts les plus cordiaux y étaient échangés, et rendez-vous fixé, entre les deux sociétés, à Dijon même, les 21 et 22 mai prochain, à la vingt-cinquième grande fête fédérale française de gymnastique, à laquelle l'*Indépendante* de Chalon-sur-Saône viendra concourir.

Les gymnastes et administrateurs de l'*Indépendante* de Dijon ont emporté de l'accueil et de la réception qui leur ont été faits par les Chalonnais le meilleur souvenir. et ils nous prient de vouloir bien adresser, par la voie du *Progrès de la Côte-d'Or*, à l'*Indépendante* de Chalon-sur-Saône, à son président M. Batault, à son vice-président M. Dallemagne, à ses administrateurs MM. Galland et Follet, et à son moniteur-chef M. Douriaux, l'expression de leurs remerciements et de leurs sentiments bien cordiaux de fraternité.

**CLERMONT-FERRAND.** — La Société de gymnastique, d'escrime et de Tir l'Indépendante a procédé au renouvellement de son Comité et à la constitution de son bureau d'administration ainsi composé pour 1899 :

Président actif : M. Côte-Blatin, conseiller général ; vice-président d'honneur : M. Botter ; 1<sup>er</sup> vice-président : M. Barbin, conseiller municipal ; 2<sup>e</sup> vice-président : M. Nuger ; secrétaire : M. L. Chendy ; secrétaire adjoint : M. Lagarde ; trésorier : M. Favard ; trésorier adjoint : M. Delaruelle ; chef de matériel : M. Patrilli ; sous-chef : M. Bouculat ; membres : MM. Seychaud, Rainaldy, Gardy, Pascal, Ardaillon, Mégemont, Soisson, Rodot, Dutour.

Professeur de gymnastique : G. Pouzadoux, lauréat de Joinville, 1<sup>er</sup> prix d'enseignement ; professeur d'escrime : M. Culérier.

Après avoir remercié les nouveaux membres qui avaient bien voulu accepter de faire partie du comité, du dévouement qu'ils veulent bien apporter pour aider au développement de la société, M. le président adresse personnellement d'abord, et ensuite au nom de tout le comité, des félicitations à M. Favard, trésorier, pour son compte rendu sur la situation financière de la Société ; cette situation s'est améliorée d'une façon très sensible pendant l'année 1898 ; s'adressant ensuite aux moniteurs ils les engage à continuer à se dévouer pour leurs camarades dans l'intérêt de la société, et demande aux gymnastes de persévérer dans ces sentiments d'ordre et de discipline volontaire qui font la force des sociétés, et qui préparent à l'armée de bons soldats et de vigoureux défenseurs à la Patrie.

POUZADOUX

## BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, 12 janvier 1899.

Les affaires se raréfient, ce n'est pas impunément qu'on se livre à des soubresauts désordonnés au jour le jour et la spéculation finit par se lasser de ces incohérences.

La hausse du change espagnol et la presque certitude que M. Sagasta présidera encore quelque temps aux affaires de la péninsule font rétrograder l'Extérieure à 46 35, 46 37 ; malgré cela la tendance reste bonne sur ce fonds et une grosse reprise pourrait bien se produire pour la réponse des primes.

Notre principal fonds d'Etat se maintient péniblement à 101, 44, l'Italien est très résistant à 92,50.

Les valeurs Turques continuent à se bien défendre le Turc 22, 75. La Banque Ottomane à 547, 548.

Quelques achats et rachats en Crédit Lyonnais le font remonter à 859.

La lourdeur qui s'était manifestée hier sur les Chemins espagnols a complètement disparu. Le Nord d'Espagne a des échanges suivis entre 99,50 et 100 fr., le Sagorosse à 171, 172.

Le Rio Tinto conserve facilement son avance à 832,834. Les primes sont toujours très recherchées, aussi bien fin janvier que 15 février.

Malgré le manque d'envergure du marché, nous croyons cependant que la reprise d'ici doit s'accroître.

Comptant. — Péronnière 174, Horme 481, Creuzot 2055, Acieries Marine 1555, Fourchambault 853, Commentry 938, 935, Baird 410, Loire 202 200, Montrambert 915, St-Etienne 460, Rive-de-Gier 22, Blanzay 1800, Sineux 205, Gaz Lyon 910, Lumière 1500, Jonage 499, Tramway 2000 2006, part Kama 820.

Marché en Banque. — Part Dombrowa 70, Ponomareff 506, St-Etienne 547, Ecully nouv. 870, Glace Lyon 90, oblig. Douai 491, Briansk 1295, Tharsis 108,50, East-Rand 167,00, Goldfields 136,50, Cleveland 420, act. Pompes funèbres 765, nouv. 720, Glace Paris lib. 107, Glace Alger 101, Alimentation 115, Bugnot Colladon 759, Précision 142, Hafna 4,50, Phonographe 210, Eden-Bar 121, Bar Américain 127, ob. Cuivre 498, Cycles 132,50, Distilleries mér. 670, Noguier 500, Photographie 610, Omnium pomp. 35, étab. Marais 108,50, Katchsekar pr. 45, Horme nouv. 165, Limoges 619, Artois 450, Simmer 125, Mozambique, 50,25, Caucase 755, Casati 150, Appareillage 240, Couronnes mortuaires 105, Electrodes 545, parts Bateaux-Parisiens 140. E. D.

## NOS PRIMES

A l'occasion du nouvel an

Nous offrons à nos abonnés et lecteurs les primes exceptionnelles ci-dessous :

1<sup>o</sup> Une **Superbe Jumelle de Théâtre** en nacre fantaisie avec étui peau noire et satin..... 15 fr.

2<sup>o</sup> Une **Jumelle de Campagne** avec étui à courroie, article soigné, verres supérieurs..... 30 fr.

3<sup>o</sup> Un **Nécessaire pour Touristes**, comprenant : Un *baromètre de poche pour altitudes* ; un *Thermomètre* ; une *Boussole*..... 40 fr.

S'adresser au bureau du journal, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures.

## Maison DOUÉ

LYON — Fondée en 1852 — LYON

MAGASIN ET BUREAUX | MANÈGE ET ENTREPOTS

7, Place de la Charité

32, Quai Ferrache

TÉLÉPHONE N° 44

TÉLÉPHONE N° 16

La Maison DOUÉ, soucieuse de donner toujours de mieux en mieux à sa nombreuse et fidèle clientèle, a traité, pour 1899, avec les marques américaines les plus réputées *Shelly, Dayton, Stearns, Lulhy*, à changement de vitesse, les plus grandes fabriques du monde, ce qui lui permet de vendre une bicyclette américaine **hors ligne** garantie pour dame et homme au prix de 250 francs.

Comme toujours, la Marque **GLADIATOR**  
sera la Marque Française préférée

Que les acheteurs rendent une visite à la Maison DOUÉ avant de faire l'achat d'une bicyclette en 1899, ils seront sûrement enchantés du bon marché, de l'élégance et surtout de la qualité.

On trouvera également dans ses magasins les marques suivantes : *Cleveland, Gendron, Whitworth, Libérateur, La Française.*

MOTOCYCLES, VOITURETTES, AUTOMOBILES

## SPECTACLES | CONCERTS



**Grand-Théâtre.** — Ce soir, *La Juive*. Dimanche, en matinée, à tarif réduit, *Hamlet* ; le soir, *Faust*.

**Théâtre des Célestins.** — Ce soir, *La Bande à Fifi*. Dimanche en matinée, *le Bossu* ; le soir, *la Bande à Fifi*.

**Casino des Arts.** — Les Minstrels Parisiens, qui en sont à leurs dernières soirées, ont consenti à prendre part à la matinée habituelle qui, ainsi que nous l'avons annoncé, aura lieu dimanche prochain à la Scala. Ce sera là une bonne aubaine pour les familles qui pourront ainsi entendre les Minstrels Parisiens. Ce soir rentrée de Brunw.

**Scala-Bouffes.** — Si l'éloge de M. Villé et de Mme Dora n'est plus à faire ; si les dilettanti chaque soir plus nombreux viennent entendre avec un nouveau plaisir les exquis créations de ces deux artistes, il serait injuste de ne pas citer dans la troupe des éléments intéressants : M. Jasmin, un parent du poète provençal, et une bonne troupe d'acrobates-danseurs les Lury-Lury. Dimanche, grande matinée de famille avec le concours des Minstrels Parisiens et de tous les artistes.

**Eldorado.** — Elsa et Kate, les charmantes et merveilleuses équilibristes, nous ont quittés hier au soir. Elles sont remplacées par un numéro qui fera courir tout Lyon, le *National Vitographe*.

Ce soir, également première de la *Rue de la Lune*, un désopilant vaudeville de l'ancien répertoire.

*Ça vaut*, la revue dont on dit tant de bien et qui est attendue avec tant d'impatience sera bientôt au point. On sait que la capiteuse Gomez sera la comière et que le rôle du compère est confié à l'inimitable Roger M. Ça vaut !

Prière à nos correspondants de n'écrire que sur un seul côté de leur feuillet.



MAL DE DENTS

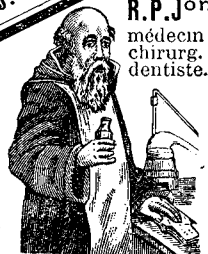
Guérison instantanée

Infailible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES  
DES RR. PP. J. et GEROME

Prép.  
R.P. JON  
médecin  
chirurg.  
dentiste.



En vente  
chez princip.  
Pharmac., Parfum.,  
Coiffeurs, Drogistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général  
5, rue de l'Eglise LYON

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C<sup>ie</sup>, Suc<sup>rs</sup>. — Lyon.